



ARIMC-Formation 2011

Le catalogue ARIMC-Formation 2011 décline 8 axes prioritaires

Pour mener ces actions de formation, ARIMC Formation propose des formations directes, grâce aux compétences internes à l'ARIMC et au sein de notre réseau de partenaires, ou bien construit un cahier des charges et recherche des partenaires, en adéquation avec la demande.

Vous pouvez nous consulter pour adapter ces formations à vos besoins spécifiques ainsi que pour les dates des formations qui ne sont pas toutes mentionnées dans le catalogue.

Axe 1. L'accueil des nouveaux salariés

Axe 2. La transmission des savoirs

Axe 3. Les écrits professionnels

Axe 4. La bientraitance

Axe 5. La sécurité et l'hygiène

Axe 6. Enrichissement et perfectionnement des connaissances et des pratiques

Axe 7. Informatique et gestion

Axe 8. L'évaluation

- 1. L'accueil des nouveaux salariés** : l'accompagnement, la prise en charge et les modalités de réponses aux besoins des personnes porteuses d'un handicap IMC, pluri handicapées ou polyhandicapées, demandent une technicité et des connaissances particulières dépassant souvent les seuls apprentissages acquis lors des formations diplômantes. C'est pourquoi, l'ARIMC met systématiquement en place une formation en direction des nouveaux embauchés afin de leur transmettre les savoir-faire spécifiques à l'accompagnement des personnes accueillies et de mieux les intégrer à l'ARIMC. Ces actions sont en lien avec le référentiel d'évaluation et la GPEC.
- 2. La transmission des savoirs** : découlant tout naturellement du point précédent, les savoir-faire acquis tout au long d'un exercice professionnel ont vocation à être transmis aux professionnels nouvellement embauchés. C'est un des points de l'accord senior. L'accompagnement et l'intégration des nouveaux embauchés, des remplaçants et des stagiaires sont des points incontournables d'une GRH et de la promotion de la bientraitance.
- 3. Les écrits professionnels** : la nature, le contenu et l'accès aux écrits professionnels existant dans le dossier des personnes en situation de handicap, ont profondément été modifiés par plusieurs lois. Il convient de donner aux salariés les clés essentielles des nouveaux enjeux liés aux écrits professionnels pour qu'ils retrouvent le plaisir d'écrire et de communiquer les fondements de leurs interventions et la pertinence de leurs observations cliniques, tout en respectant les textes, les droits des personnes et les exigences institutionnelles.
- 4. La « bientraitance »** : elle doit désormais faire l'objet d'une formation régulière des salariés. Des actions de formation sont donc proposées, en prenant appui sur les recommandations de l'Agence Nationale de l'Evaluation. Acquérir les bonnes attitudes face à la violence et aux troubles psychiques des personnes accueillies, gérer les conflits, développer une culture de la médiation, entrent dans ce champ de la bientraitance.
- 5. La sécurité et l'hygiène** : c'est un ensemble d'actions qu'il convient de mener régulièrement, allant des techniques de portage et des gestes de premiers secours, à la sécurité électrique en passant par l'apprentissage de normes en vigueur en matière d'hygiène. La sécurité incendie et la protection des personnes doivent faire l'objet d'une attention et d'une formation permanente des équipes.

.../...

6. **Enrichissement et perfectionnement des connaissances et des pratiques** : cet axe particulier doit concerner tous les salariés quelle que soit leur qualification initiale et enrichir les savoirs faire des professionnels. Les formations sur la fin de vie, la sexualité, l'approche de médiations corporelles telles que Snoezelen et le toucher, l'actualisation des savoirs et des pratiques liés à la prégnance accrue des soins, la connaissance des troubles psychiques associés, permettent de s'adapter aux besoins et à l'évolution de la population accueillie.
7. **Informatique et gestion** : les nouvelles techniques de l'information et de la communication demandent soit la mise en place de formations initiales pour les salariés n'ayant aucune notion de la pratique de l'ordinateur, soit des sessions régulières de développement des compétences, pour celles et ceux pratiquant déjà régulièrement l'outil informatique.
8. **L'évaluation** : faire vivre l'évaluation interne et se préparer à l'évaluation externe, dans une démarche d'amélioration continue de la qualité nécessite de réactualiser ses connaissances, acquérir des outils et nouvelles compétences.

Modalités d'inscription :

Vous trouverez les modalités d'inscription en dernière page du catalogue.

Le bulletin d'inscription

Un bulletin d'inscription se trouve en fin de catalogue

Plan d'accès

Voir en fin de catalogue

Pour nous contacter :

ARIMC Formation – 20 Bd de Balmont – Lyon 9^{em}
N°déclaration 82690270269

Tel : 04.72.52.13.53

Fax : 04.78.43.27.97

Mail : nicole.patenotte@arimc-ra.org

arimc-formation@arimc-ra.org

Dominique Brougère - directrice

Nicole Patenotte - assistante

Espace Formation : 106 rue Jean Fournier – Lyon 9^{ème}
(Ne pas envoyer de courrier à cette adresse)

Sommaire

Axe 1. L'accueil des nouveaux salariés p 5

- Les spécificités du secteur associatif médico-social, de l'Infirmité Motrice Cérébrale et de son accompagnement - *Module 1* (tous salariés) - (inter ou intra) – 2 jours
- Les spécificités de l'Infirmité Motrice Cérébrale et de son accompagnement - *Module 2* (salariés accompagnant les personnes en situation de handicap) - (Inter ou intra) – 4 jours

Axe 2 : La transmission des savoirs p 7

- Dispositif de formation des seniors au monitorat/tutorat – groupe métier des éducateurs spécialisés- 6 demi-journées **nouveau**
- Dispositif de formation des seniors au monitorat/tutorat – groupe métier des moniteurs éducateurs- 6 demi-journées **nouveau**
- Dispositif de formation des seniors au monitorat/tutorat – groupe métier des professions de soin- 3 jours **nouveau**

Axe 3 : Les écrits professionnels p 16

- Les écrits professionnels – (inter ou intra) – 2 jours

Axe 4. LA BIENTRAITANCE p 18

- Développer une culture de la bientraitance (inter ou intra) - 10,5 jours
- Développer une culture de la médiation, accompagner le conflit- 3 jours **nouveau**
- La gestion de la violence - Lutte contre la maltraitance et promotion de la bientraitance 3 jours **nouveau**

Axe 5 : l'hygiène et la sécurité – p 23

- Manutention du corps humain Adultes (inter ou intra) - 2 jours
- Manutention du corps humain Enfants (inter ou intra) – 1,5 jour
- PSC1 (inter ou intra) - 2 jours
- H0 B0 pour personnel technique - (inter ou intra) - 2 jours
- H0 B0 pour personnel non technique - (inter ou intra) - 1 jour
- SSIAP 1 (inter ou intra) – 10 jours (hors examen)
- Sécurité incendie EPI - *sans* exercices sur feux réels – (intra uniquement) – 1h30
- Sécurité incendie EPI - *avec* exercices sur feux réels – (intra uniquement) – 3h00
- Les règles fondamentales de l'hygiène **Nouveau**

Axe 6 – Enrichissement et perfectionnement des connaissances et des pratiques professionnelles p 32

- Soins dans les situations de fin de vie et démarche palliative - 2 modules de 2 jours **nouveau**
Module 1 : prodiguer en équipe et au quotidien des soins d'accompagnement aux résidents en fin de vie
Module 2 : fin de vie, deuil, repères pour mieux comprendre, vivre la relation et accompagner la personne et ses proches
- Formation tronc commun pour AMP et AS : Actualisation des savoirs des techniques de réalisation des soins d'aide à la vie courante – 2 jours **nouveau**
Formation spécifique pour AMP: la toilette au centre des actes d'aide à la vie courante, techniques de réalisation et aspects relationnels – 1 jour
Formation spécifique pour AS: actualisation des connaissances et techniques de soins - 1 jour
- Formation spécifique pour maîtres et maîtresses de maison – 5 jours **nouveau**
- Le toucher ou l'art de prendre soin – Module initiation 2 jours
- Le toucher un moyen essentiel pour entrer en relation avec l'autre – Module approfondissement - 2 jours
- Travailler en équipe - 2 jours
- Makaton – 6 jours
- Snoezelen – 4 jours
- Balnéo - 2 jours
- Les troubles psychiques : comment accompagner et acquérir des attitudes soignantes- 3 jours
- L'entretien et la relation d'aide - 4 jours **nouveau**
- Alimentation et Déglutition (inter ou intra) - 2 jours
- Communication non verbale (inter ou intra) - 2 jours

Axe 7 – Informatique et Gestion – p 55

- Power Point – 1 jour
- Initiation informatique – 1 jour
- Initiation internet – Outlook - 1 jour
- Word initiation 1 jour
- Word Perfectionnement - 2 jours
- Excel initiation – niveau 1 - 1 jour
- Excel perfectionnement – niveau 2 – 2 jours
- Calendrier partagé et Outlook – 1 jour

Axe 8 – L'évaluation –

En attente de finalisation

⇒ *En fin de catalogue : Bulletin inscription - Modalités d'inscription - Plan d'accès*



ARIMC / FORMATION
ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53 - FAX : 04 78 43 27 97
N°déclaration 82690270269 - N°SIRET 775643257000 71 - code APE 853 K

Axe 1. L'accueil des nouveaux salariés

Formations proposées :

- **Les spécificités du secteur associatif médico-social, de l'Infirmité Motrice Cérébrale et de son accompagnement - Module 1** (tous salariés) - (inter ou intra) – 2 jours
- **Les spécificités de l'Infirmité Motrice Cérébrale et de son accompagnement - Module 2** (salariés accompagnant les personnes en situation de handicap) (Inter ou intra) – 4 jours



ARIMC - FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53
N° Agrément – 82690270269 - N° SIRET 77564325700071 - code APE 853 K

Module 1

Les spécificités du secteur associatif médico- social, de l'Infirmité Motrice Cérébrale IMC et de son accompagnement

2 jours – inter ou intra

une formation par trimestre

Public : Complément de formation initiale aux personnes récemment embauchées pour perfectionner ses connaissances à propos du handicap IMC et de son accompagnement.

Objectifs : Découverte et/ou approfondissement du handicap IMC, des différents cadres de prise en charge ou d'intervention, des conséquences psychologiques, sociales et éducatives sur la vie des personnes, découverte du cadre juridique, législatif et institutionnel.

1^{er} jour

9h00-12h30

➤ **Les différentes situations de handicap et la découverte des réponses adaptées dans le cadre de la législation sociale d'aujourd'hui**

- Présentation de l'association et du secteur médico social : l'évolution législative
- Législation et protection sociale de la personne handicapée
- Les loisirs et vacances des personnes handicapées – l'action associative
- Missions du Service Social - La MDPH – Droits de la personne handicapée- Les prestations pour les personnes en situation de handicap.

*Jean-Luc Loubet – Président ARIMC
Christian Juncker – Directeur Général ARIMC
Michèle Ricol – Vice Présidente ARIMC
Anne Vignat – responsable du service social*

13h30 - 15h00

➤ **Présentation d'un établissement d'adultes**

– directeur d'établissement

15h00 - 16h30

➤ **Présentation d'un établissement d'enfants**

- directeur d'établissement

2^{ème} jour –

9h00-12h00

Aspects médicaux

- origines et causes de l'I.M.C. et des différentes pathologies entraînant des troubles moteurs
- les incidences de l'IMC sur le développement cognitif de l'enfant
- troubles liés à la motricité bucco-faciale

Noëlle Doussin – médecin

13h30 - 16h30

Le vécu du handicap et ses répercussions psychologiques :

- l'annonce du handicap – le vécu du handicap
- ses répercussions dans la famille

France Thevenon – psychologue

Méthode : alternance d'exposés théoriques et de débats. Témoignages, vidéos.

Lieu : ARIMC Formation – 106 rue Jean Fournier – Lyon 9^{ème}

Dates : nous contacter

Cout : 300 € salariés ARIMC 320 € extérieurs



ARIMC - FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53
N° Agrément – 82690270269 - N° SIRET 77564325700071 - code APE 853 K

Module 2

Spécialisation technique pour les accompagnants des personnes I.M.C.

4 jours - inter ou intra

une formation par trimestre

Public : Complément de formation initiale aux personnes récemment embauchées accompagnant les personnes IMC.

Manutention du Corps Humain - 2 jours

Objectif : Ce stage a pour but de faciliter les manipulations que des personnes sont amenées à faire quotidiennement et surtout de les faire avec un maximum de sécurité pour le manipulant et le manipulé.

Méthode pédagogique et contenu :

Basé sur les données de facilitation neuromusculaire en rééducation, cet enseignement doit à la fois permettre un mieux-être de la personne handicapée au cours de manipulations dont il fait l'objet, et auxquelles il apprendra à participer, et une meilleure efficacité pour une moindre dépense d'énergie de la part de ceux qui sont amenés à participer aux manutentions.

Apprentissage théorique des techniques de manutention du corps humain.

Application pratique des techniques de manutention du corps humain en situation réelle dans les conditions matérielles habituelles.

Gymnastique d'entretien : hygiène de vie et prévention des rachialgies.

Intervenant : Eric Jindrich - Kinésithérapeute

Dates : nous contacter – une formation par trimestre

.../...



ARIMC - FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53
N° Agrément – 82690270269 - N° SIRET 77564325700071 - code APE 853 K

- Spécialisation technique pour les accompagnants des personnes I.M.C. 4 jours

Alimentation et Déglutition - 1 jour

Objectif : Faciliter le moment du repas et en faire un moment de plaisir en appliquant des techniques spécifiques qui préviendront fausses routes et

Méthode pédagogique et contenu :

Théorie

- la pathologie
- anatomie de la sphère buccale
- physiologie de la déglutition
- les pathologies afférentes à l'alimentation
- bilan à l'usage du personnel
- aspects concrets

Pratique

- Réalisation de postures
- Mise en position des stagiaires
- Essais d'alimentation

Intervenant : orthophoniste

Durée : 1 jour

Dates : nous contacter

Lieu : ARIMC Formation – 106 rue Jean Fournier – Lyon 9^{ème}

Communication non verbale - 1 jour

Objectif : Identifier les modalités de communication de la personne handicapée et concevoir et réaliser des moyens de communications simples.

Contenu :

- Identifier les différents troubles du langage, de la communication et leurs causes
- Les méthodes alternatives et augmentatives
- Comment construire un tableau de communication
- Comment se comporter comme facilitateur
- Traduction-interprétation : quelle posture professionnelle

Intervenant : orthophoniste

Durée : 4 jours **Cout :** 520 € salariés ARIMC 640 € extérieurs

Lieu : ARIMC Formation – 106 rue Jean Fournier – Lyon 9^{ème}

Nota les modules Manutention – Alimentation et Communication non verbale peuvent être suivis séparément .



ARIMC / FORMATION
ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53 - **FAX** : 04 78 43 27 97
N° déclaration 82690270269 - N° SIRET 775643257000 71 - code APE 853 K

Axe 2 : La transmission des savoirs

- Dispositif de formation des seniors au monitorat/tutorat – groupe métier des éducateurs spécialisés- 6 demi-journées
- Dispositif de formation des seniors au monitorat/tutorat – groupe métier des moniteurs éducateurs- 6 demi-journées
- Dispositif de formation des seniors au monitorat/tutorat – groupe métier des professions de soin- 3 jours



Dispositif de formation des seniors au monitorat/tutorat « S'approprier, valoriser et transmettre son expérience »

Educateurs Spécialisés – 6 demi journées

NOUVEAU

Contexte

Placer le besoin de la personne au centre de l'action des professionnels exige de reconnaître et développer leurs compétences et leur capacité d'innovation.

Dans le cadre des accords senior il est souhaité de valoriser les détenteurs de ces savoir-faire et les accompagner dans la transmission de ce « capital » métier. Le bagage de savoir-faire des salariés les plus anciens représente une compétence-clé.

Agir au quotidien exige de chacun de mobiliser ses ressources personnelles et de s'adapter à chaque usager, chaque situation, et de créer des solutions. Ce capital de savoir-faire si précieux peut sembler difficile à transmettre et valoriser parce que difficile à nommer, à décrire.

Transmettre son savoir-faire s'inscrit dans un double objectif de se reconnaître dans une pratique et de savoir l'enseigner aux nouveaux venus et aux stagiaires.

Objectifs

- Apporter aux stagiaires les bases techniques et méthodologiques pour exercer un tutorat ou monitorat : être capable d'intégrer, accompagner un stagiaire, un nouveau salarié, puis d'évaluer les actions formatives au regard des compétences mobilisées dans des situations professionnelles déterminées
- Devenir capable de parler du « comment » de son métier en décrivant et verbalisant les techniques du terrain
- Pérenniser la qualité de l'accompagnement des usagers en devenant des référents professionnels, en transférant ses savoir-faire aux nouvelles générations
- Acquérir la posture de référent professionnel/moniteur, les outils pédagogiques, élaborer et mettre en œuvre le plan d'intégration d'un nouveau salarié, évaluer et rendre compte auprès des autres acteurs

Dispositif de formation au monitorat/tutorat « S'approprier, valoriser et transmettre son expérience »

NOUVEAU

Educateurs Spécialisés – 6 demi journées

Programme et méthode

- **Apports théoriques sur la formation d'adultes, cadre et nature de la relation de monitorat/tutorat**
- **Mise en œuvre d'outils d'analyses et de formalisation des compétences**
- **Mise en situation/jeux de rôles**

Les 6 séances (18h) seront espacées de 2 semaines environ, réparties en 3 séquences composées de 2 séances de 3h :

Séquence 1 : Penser la transmission- apport de notions théoriques, sensibiliser à la pédagogie d'adultes

- Penser la relation formateur/formé
- Comment accueillir et parler dans un tel dispositif
- Comment appréhender les représentations du formé
- Qu'est-ce qu'élaborer un projet de formation
- Comment penser le travail : quels sont les liens entre activité prescrite et réel du travail ? Exemples et étude de situations types issues de la pratique des stagiaires
- Qu'est-ce que la pratique ?
- Quels sont les enjeux de la transmission des savoirs

Séquence 2 : Construire un contenu formatif et évaluatif à partir de situations réelles de métier

- Qu'est-ce que la compétence ?
- Comment s'exprime une compétence
- Faire la différence entre capacité/compétence/professionnalité
- Comment débusquer les compétences mobilisées en situation
- Outil pour rendre les compétences visibles et savoir les transmettre : grille d'analyse interactions/compétences en situation et approche par les objets techniques
- Analyse de cas avec la grille

Séquence 3 : Mise en situation à partir d'expériences terrain et jeux de rôles

- Etude de cas concrets issus d'enquêtes de terrain sur le vécu de tutorat
- Mise en situation par jeux de rôles
- Approche des questionnements sur l'action : vers l'explicitation
- Retour sur l'évaluation



ARIMC / FORMATION
ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53 - FAX : 04 78 43 27 97
N° déclaration 82690270269 - N° SIRET 775643257000 71 - code APE 853 K

Dispositif de formation au monitorat/tutorat
« S'approprier, valoriser et transmettre son expérience »

Educateurs Spécialisés

NOUVEAU

Participants

Groupe de 7/8 personnes d'un même métier exerçant dans des établissements ou services différents, avec de l'ancienneté, prioritairement âgées de plus de 45 ans, volontaires pour la fonction de moniteur/référent professionnel, après validation par leur supérieur hiérarchique.

Intervenant

Eric Drutel

Psychologue du travail

« Accompagnement des transitions et changements professionnels »

Lieu

ARIMC-FORMATION

106 rue Jean Fournier - 69009 Lyon

► Groupe de minimum 7 et maximum 8 personnes, de différents établissements et d'un même métier

6 demi-journées séparées de 2 semaines environ sur une période de 3 mois

Dates : pour le groupe d'éducateurs spécialisés :

23/09 et 21/10, 4/11 et 18/11, 2/12 et 16/12 2010

Cout : 600€ par stagiaire

⇒ *D'autres groupes métier seront organisés en 2011*



Dispositif de formation des seniors au monitorat/tutorat « S'approprier, valoriser et transmettre son expérience »

NOUVEAU

Moniteurs Educateurs

Contexte

Placer le besoin de la personne au centre de l'action des professionnels exige de reconnaître et développer leurs compétences et leur capacité d'innovation.

Dans le cadre des accords senior il est souhaité de valoriser les détenteurs de ces savoir-faire et les accompagner dans la transmission de ce « capital » métier. Le bagage de savoir-faire des salariés les plus anciens représente une compétence-clé.

Agir au quotidien exige de chacun de mobiliser ses ressources personnelles et de s'adapter à chaque usager, chaque situation, et de créer des solutions. Ce capital de savoir-faire si précieux peut sembler difficile à transmettre et valoriser parce que difficile à nommer, à décrire.

Transmettre son savoir-faire s'inscrit dans un double objectif de se reconnaître dans une pratique et de savoir l'enseigner aux nouveaux venus et aux stagiaires.

Objectifs

- Apporter aux stagiaires les bases techniques et méthodologiques pour exercer un tutorat ou monitorat : être capable d'intégrer, accompagner un stagiaire, un nouveau salarié, puis d'évaluer les actions formatives au regard des compétences mobilisées dans des situations professionnelles déterminées
- Devenir capable de parler du « comment » de son métier en décrivant et verbalisant les techniques du terrain
- Pérenniser la qualité de l'accompagnement des usagers en devenant des référents professionnels, en transférant ses savoir-faire aux nouvelles générations
- Acquérir la posture de référent professionnel/moniteur, les outils pédagogiques, élaborer et mettre en œuvre le plan d'intégration d'un nouveau salarié, évaluer et rendre compte auprès des autres acteurs

Dispositif de formation au monitorat/tutorat **« S'approprier, valoriser et transmettre son expérience »**

NOUVEAU

Moniteurs Educateurs

Programme et méthode

- **Apports théoriques sur la formation d'adultes, cadre et nature de la relation de monitorat/tutorat**
- **Mise en œuvre d'outils d'analyses et de formalisation des compétences**
- **Mise en situation/jeux de rôles**

Les 6 séances (18h) seront espacées de 2 semaines environ, réparties en 3 séquences composées de 2 séances de 3h :

Séquence 1 : Penser la transmission- apport de notions théoriques, sensibiliser à la pédagogie d'adultes

- Penser la relation formateur/formé
- Comment accueillir et parler dans un tel dispositif
- Comment appréhender les représentations du formé
- Qu'est-ce qu'élaborer un projet de formation
- Comment penser le travail : quels sont les liens entre activité prescrite et réel du travail ? Exemples et étude de situations types issues de la pratique des stagiaires
- Qu'est-ce que la pratique ?
- Quels sont les enjeux de la transmission des savoirs

Séquence 2 : Construire un contenu formatif et évaluatif à partir de situations réelles de métier

- Qu'est-ce que la compétence ?
- Comment s'exprime une compétence
- Faire la différence entre capacité/compétence/professionnalité
- Comment débusquer les compétences mobilisées en situation
- Outil pour rendre les compétences visibles et savoir les transmettre : grille d'analyse interactions/compétences en situation et approche par les objets techniques
- Analyse de cas avec la grille

Séquence 3 : Mise en situation à partir d'expériences terrain et jeux de rôles

- Etude de cas concrets issus d'enquêtes de terrain sur le vécu de tutorat
- Mise en situation par jeux de rôles
- Approche des questionnements sur l'action : vers l'explicitation
- Retour sur l'évaluation



ARIMC / FORMATION
ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53 - **FAX** : 04 78 43 27 97
N° déclaration 82690270269 - N° SIRET 775643257000 71 - code APE 853 K

Dispositif de formation au monitorat/tutorat
« S'approprier, valoriser et transmettre son expérience »

NOUVEAU

Moniteurs Educateurs

Participants

Groupe de 7/8 personnes d'un même métier exerçant dans des établissements ou services différents, avec de l'ancienneté, prioritairement âgées de plus de 45 ans, volontaires pour la fonction de moniteur/référent professionnel, après validation par leur supérieur hiérarchique.

Lieu

ARIMC-FORMATION
106 rue Jean Fournier - 69009 Lyon

Intervenant

Eric Drutel
Psychologue du travail
« Accompagnement des transitions et changements professionnels »

► Groupe de minimum 7 et maximum 8 personnes, de différents établissements et du même métier : moniteur éducateur ;

Durée : 6 demi-journées séparées de 2 semaines environ sur une période de 3 mois

Coût : 600€ par stagiaire

Dates : pour le groupe de moniteurs éducateurs : 29/09 et 13/10, 27/10 et 10/11, 1/12 et 15/12 2010

⇒ *D'autres groupes métier seront organisés en 2011*



ARIMC / FORMATION
ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53 - FAX : 04 78 43 27 97
N° déclaration 82690270269 - N° SIRET 775643257000 71 - code APE 853 K

Dispositif de formation au monitorat/tutorat **« S'approprier, valoriser et transmettre son expérience »** Infirmier(e) s et Aide soignant(e) s

Contexte

Placer le besoin de la personne au centre de l'action des professionnels exige de reconnaître et développer leurs compétences et leur capacité d'innovation.

Dans le cadre des accords seniors il est souhaité de valoriser des détenteurs de ces savoir-faire et les accompagner dans la transmission de ce « capital » métier. Le bagage de savoir-faire des salariés les plus anciens représente une compétence-clé.

Agir au quotidien exige de chacun de mobiliser ses ressources personnelles et de s'adapter à chaque usager, chaque situation et de créer des solutions. Ce capital de savoir-faire si précieux peut sembler difficile à transmettre et valoriser parce que difficile à nommer, à décrire.

Transmettre son savoir-faire s'inscrit dans un double objectif de se reconnaître dans une pratique et de savoir l'enseigner aux nouveaux venus et aux stagiaires.

Dans le cadre de cette formation, le formateur abordera à la fois les notions de tutorat générales ainsi que les outils spécifiques utilisés au sein de certaines filières – notamment portfolio dans le cadre de la formation des infirmiers. Cependant, l'approfondissement de l'utilisation de ce portfolio pourrait faire l'objet d'une étude à part entière.

Participants

Groupe de 7/8 personnes d'un même métier exerçant dans des établissements ou services différents, avec de l'ancienneté, prioritairement âgées de plus de 45 ans, volontaires pour la fonction de moniteur/référent professionnel, après validation par leur supérieur hiérarchique.

Objectifs

- Apporter aux stagiaires les bases techniques et méthodologiques pour exercer un tutorat ou monitorat : être capable d'intégrer, d'accompagner un stagiaire, un nouveau salarié, puis évaluer les actions de formatives au regard des compétences mobilisées dans des situations professionnelles déterminés
- Devenir capable de parler du « comment » de son métier en décrivant et verbalisant les techniques du terrain
- Pérenniser la qualité de l'accompagnement des usagers en devenant des référents professionnels, en transférant ses savoir-faire aux nouvelles générations
- Acquérir la posture de référent professionnel/moniteur, les outils pédagogiques, élaborer et mettre en œuvre le plan d'intégration d'un nouveau salarié, évaluer et rendre compte auprès des autres acteurs.

Dispositif de formation au monitorat/tutorat
« S'approprier, valoriser et transmettre son expérience »
Infirmier(e) s et Aide soignant(e) s

Programme et méthode

- Apports théoriques sur la relation entre le projet d'établissement et le projet de tutorat
- Tutorat et encadrement, contexte, définition et cadre
- Compétences et évaluation
- Mise en œuvre d'outils d'analyses – travail à partir de référentiels formation et métier
- Mise en situation – rédaction d'un outil de suivi et d'évaluation

Cinq séquences réparties sur trois journées sont prévues, permettant ainsi de mettre en place un travail inter session.

Séquence 1 : Le tutorat, le projet d'établissement et les objectifs institutionnels – dans quel cadre se situe-t-on ?

- Il s'agit ici de définir le cadre institutionnel et les attentes des salariés en termes d'encadrement de stagiaires poly filières (sanitaire, social et médico social).
- Mise en évidence avec l'aide des stagiaires les forces et des faiblesses en matière d'encadrement des stagiaires – la documentation existante et les pratiques déjà réalisées.
- L'analyse des référentiels de formation des stagiaires accueillis rentrera dans le cadre de cette première étape.

Séquence 2 : Pour qui et Pourquoi et développer une démarche de tutorat ?

Décrire et analyser les situations de tutorat et d'encadrement :

- le tuteur ;
- le maître de stage ;
- le référent de stage ;
- l'encadreur de stage ;

Rôles et missions :

- champ d'intervention ;
- limites ;
- formalisation de la démarche ;
- critère requis ;

Ce volet sera exploré avec les stagiaires dans le cadre d'un travail inter session et exploité lors de séances plénières

- Les compétences -à partir de quels référentiels – formation – métiers.
- Analyse des référentiels des métiers des apprenants.



Dispositif de formation au monitorat/tutorat
« S'approprier, valoriser et transmettre son expérience »
Infirmier(e) s et Aide soignant(e) s

Séquence 3 : Compétences et tutorat – vers une professionnalisation

- Mission tutorat et mission évaluation – quelle distance ?
- Construction de compétences, à partir de quels savoirs et quelles mobilisations nécessaires ?
- La formulation d'objectifs et leur mise en perspective dans le cadre de l'apprentissage.
- Des exercices d'application à partir de situations rencontrées sur le terrain seront proposés.

Séquence 4 : Le tutorat et l'évaluation

- Accompagner et évaluer – de quoi veut-on parler ?
- Accompagner pour évaluer – quel sens à la démarche ?
- Le concept de l'évaluation
- Approche théorique et conceptuelle
- Evaluer pour mieux encadrer
- Les différents types de situations d'évaluation
- Le travail d'accompagnement des stagiaires s'effectuera par la construction d'outils d'évaluation (guides, grilles, portfolio...).

Séquence 5 : Les outils de suivi et de développement

- La création d'outils de suivi des stagiaires sera élaborée lors de la dernière journée de formation.
- Il s'agira de construire un document d'accompagnement des stagiaires en formation.
- Ce document décrira le parcours, les réussites, les questionnements, ainsi que toutes les modalités liées à la progression et à l'acquisition des compétences.

Ce travail demande une implication commune et fera l'objet d'une journée d'atelier ; il sera accompagné par le formateur tout au long de son élaboration.

Une séance de travail à distance (mail) pourra être envisagée afin d'aider des tuteurs à se situer dans leur démarche. Cette séance pourrait être mise en place dans un délai de 6 mois après la fin de la formation

Lieu : ARIMC Formation – 106 rue Fournier - Duchère Château - 69009 Lyon

Intervenant

Lucien Aubert – cadre supérieur de santé.

Dates :	Séquence 1 et	Séquence 2
Session 2010	28 & 29 octobre 2010	10 décembre 2010
1 ^{ère} session 2011	1 ^{er} & 2 mars 2011	3 mai 2011
2 ^{ème} session 2011	10 & 11 octobre 2011	1 ^{er} décembre 2011



Axe 3 : Les écrits professionnels

- Les écrits professionnels : la nature, le contenu et l'accès aux écrits professionnels existant dans le dossier des personnes handicapées, etc. ont profondément été modifiés par plusieurs lois, notamment la réforme du nouveau code de procédure pénale concernant le secret professionnel. L'une des conséquences de ces changements est le plus souvent une diminution des écrits. Il devient très urgent de donner les clés essentielles aux salariés pour qu'ils retrouvent le plaisir d'écrire et de communiquer les fondements de leurs interventions et la pertinence de leurs observations cliniques. Des formations seront proposées en ce sens.

Formation proposée :

- Les écrits professionnels – (inter ou intra) – 3 jours



ARIMC - FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53
N° Agrément – 82690270269 - N° SIRET 77564325700071 - code APE 853 K

Les écrits professionnels

3 jours - Inter ou intra

Nouveau

Public Concerné : tout salarié ayant à rédiger des projets, des rapports d'activité, des synthèses.

Objectifs : Réfléchir sur la responsabilité professionnelle concernant les écrits nominatifs.
Accroître l'aisance des professionnels face aux tâches rédactionnelles.
Améliorer la qualité des écrits professionnels de la structure.
Mesurer les enjeux de la production écrite.

Contenu :

Les différentes catégories d'écrits dans une institution selon leur fonction
Les procédures de production et utilisation des documents
Comment trouver et donner du sens à ce que l'on écrit ?
Les enjeux subjectifs et objectifs dans les écrits professionnels en fonction des destinataires.
Construire un écrit en le mettant en récit.
Les principales règles de la communication pour un écrit informatif ayant un rôle d'aide à la décision
Les techniques d'écriture visant à la synthèse, la clarté, la lisibilité, l'objectivité et à la cohérence des textes.
Éléments sur le secret professionnel

Moyens pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques.
Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
Analyse critique d'écrits existants dans la structure
Analyse d'extraits d'écrits professionnels et exercices de rédaction
Exercices individuels et en sous-groupes avec auto-analyse des écrits des participants et travail de réécriture

Intervenant : un juriste et un conseiller technique du CREAL

Durée : 3 jours

Dates : nous consulter

Cout : 450 € salariés ARIMC

470 € extérieurs

Lieu : ARIMC Formation – 106 rue Fournier - Duchère Château - 69009 Lyon



ARIMC / FORMATION
ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53 - **FAX** : 04 78 43 27 97
N° déclaration 82690270269 - N° SIRET 775643257000 71 - code APE 853 K

Axe 4. LA BIENTRAITANCE

Formations proposées :

- Développer une culture de la bientraitance (inter ou intra) - 10,5 jours
- Développer une culture de la médiation, accompagner le conflit- 3 jours
- La gestion de la violence - Lutte contre la maltraitance et promotion de la bientraitance 3 jours



ARIMC - FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53
N° Agrément – 82690270269 - N° SIRET 77564325700071 - code APE 853 K

Développer une culture de la bientraitance 10 jours et demi – inter ou intra

Public Concerné : Un groupe ressource, pluri-professionnel, d'environ 15 personnes.
L'ensemble des professionnels de l'établissement.

Objectifs : Développer une fonction ressource transversale pour l'établissement, visant à accompagner la réflexion et l'élaboration des équipes sur la bientraitance, la prévention et le traitement des situations de maltraitance et de violence dans l'institution.

Développer des compétences collectives et des compétences individuelles en matière de prévention et de traitement des situations de maltraitance ;

➤ S'approprier et construire des références communes sur :

➤ Élaborer et formaliser des modes de traitement et de prévention des situations de violence, intégrés dans la démarche projet d'établissement et d'évaluation interne de la qualité du service rendu.

Contenu :

Démarche projet, gestion de projet

- Analyse stratégique et systémique de l'organisation : système d'action, environnement, valeurs, acteurs, identités, enjeux, stratégies, contraintes, opportunités.
- Les phases d'une démarche et de la gestion de projet : de l'état des lieux initial à l'analyse des risques et des situations ; la résolution de problème ;
- Les fonctions à assurer : pilotage, conduite, animation ;
- Les acteurs, les interactions : le travail de groupe
- L'analyse et la résolution de problèmes
 - *techniques d'analyse factuelle : arbre des causes, diagramme d'Ichikawa, QQOQCP*
 - *la créativité dans la résolution de problème*

La bientraitance, la prévention et le traitement des maltraitances et des violences :

- Dimensions éthique, déontologique et technique de la bientraitance : de l'attention aux besoins et attentes de l'utilisateur, aux choix de prise en charge et à leur organisation, aux moyens mobilisés pour y répondre.
- Les représentations des violences ; formes et types de violences ;
- Démarche de prévention et de gestion des maltraitances et des violences
 - *Ce qui fait violence : expression des représentations et analyse des représentations professionnelles, entre professionnels et usagers... ;*
 - *Des outils d'identification des faits et situations de violence, des risques de violences ;*
 - *Les notions de processus, protocole et procédure*
 - *Les conditions de mise en œuvre des protocoles : élaboration, validation et application, évaluation ;*
 - *L'évaluation des risques et la construction de critères et d'indicateurs ;*
 - *La veille éthique et technique sur les violences : conditions de mise en œuvre.*
 - *Le suivi de l'action : quel accompagnement ? Quel fonctionnement : mode de sollicitation, traitement des questions posées ... ?*
- Carnet de bord de la formation : un outil d'un suivi de la formation et du changement.

Intervenant : intervenant du département formation et conseil, CREA Rhône-Alpes

Durée : 10,5 jours selon le calendrier

Cout : 1470 € pour salariés ARIMC 1575 € extérieurs



ARIMC - FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53 Fax 04 78 83 27 97
N° Agrément - 82690270269 - N° SIRET 77564325700071 – code APE 853 K

Développer une culture de médiation Techniques pour accompagner le conflit

Nouveau

3 jours

Le conflit est le résultat d'une rupture de communication tout en étant une construction humaine normale sans laquelle on ne peut vivre. Pourtant, dans notre vie quotidienne et professionnelle, il fait peur, il fait problème alors qu'il est une opportunité de changement.

Cette formation concrète permettra aux participants de développer des techniques de médiation¹ permettant de mieux appréhender LE CONFLIT, le prévenir ou l'accompagner.

Public Concerné :

Tout professionnel exerçant dans le champ de la santé, social, médico-social, juridique, psychologique, éducatif, cadre et non cadre, confronté à des situations de conflit.

Objectifs :

- Développer des compétences et des savoirs en matière de prévention et de gestion des conflits.
- Aider à porter un autre regard sur le conflit
- Saisir le conflit comme une opportunité de changement
- Distinguer les différents types de conflits et la théorie qui s'y rapporte.

Contenu et démarche pédagogique :

Sur la base d'une pluridisciplinarité intégrant des éclairages philosophiques, juridiques, sociologiques, psychologiques, cette formation s'articule autour des trois axes :

- Apports de connaissances en vue de mieux comprendre les enjeux du conflit, ainsi que les mécanismes qui l'animent.
- Techniques de la gestion du conflit et de son accompagnement
- Processus de médiation.

La formation s'organisera autour d'apports théoriques et de jeux de rôle.

Intervenant : en partenariat avec l'Ecole Santé Social Sud Est

Pierre Grand, médiateur, médiateur familial ; co-responsable de la formation de médiateur familial (ESSSE). Membre du Conseil National Consultatif de la Médiation Familiale ; ancien président de l'association pour la promotion de la médiation familiale (APMF)

Coordination pédagogique : Patricia Desbrosses (ESSSE)

Durée : 3 jours

Dates : 12,13 et 14 octobre 2010 pour les cadres

- *semaine du 6 décembre ou semaine du 13 décembre 2010*
(Dates et jour au choix) pour les non cadres
- 24, 25, et 26 Janvier 2011 pour les cadres
- 10, 11, et 12 octobre 2011 pour les non cadres

Coût : 450€ Stagiaires ARIMC 480€ Extérieurs :

¹ « Médiation : pour parler à deux il faut être trois ».

La gestion de la violence des personnes accueillies Lutte contre la maltraitance et promotion de la bientraitance

Nouveau

Contexte

Les personnes accueillies souffrent fréquemment de troubles associés. La vie en collectivité et la difficulté du « vivre ensemble » génère parfois des violences. Comment les appréhender, les contenir, tout en restant bienveillant ?

Objectifs : A la suite de cette formation, les stagiaires seront en mesure :

- De porter un regard sur les troubles du comportement dans les actes de la vie quotidienne
- De prendre en charge plus aisément la personne handicapée
- De situer les alternatives existantes dans la gestion des troubles du comportement
- De savoir utiliser et reconnaître au-delà des déficits, les ressources de la personne
- De réfléchir sur une prise en charge de qualité en l'associant au concept de bientraitance
- De repérer les risques ou les situations de maltraitance
- De développer des compétences dans la gestion de la violence et de l'agressivité
- De construire une culture commune du prendre soin
- D'envisager l'approche en équipe d'attitudes contenant et bienveillantes

Programme

Séquence 1

- Recueil des attentes et particularités des participants
- Appropriation des objectifs de la formation par les participants
- Enonciation et analyse des représentations sur le thème des bonnes et/ou des mauvaises pratiques
- La loi et les maltraitements individuelles et institutionnelles
- Essai de définition du concept de bientraitance
- Le rôle des institutions et des professionnels dans la maltraitance
- Le rapport au quotidien avec des situations à haute intensité émotionnelle
- Comment être dans une fonction contenant et de partage visant à rendre plus supportable l'insupportable à soi et à l'autre ?
- Analyses de situations et cas de jurisprudence
- Préparation du travail individuel d'intersession : Recueil de situations avec la méthode E. BICK

Séquence 2

- Schéma de la communication avec des apports d'analyse transactionnelle
- Le verbal et le non-verbal
- Les effets induits avec les attitudes et les contre-attitudes
- La dimension d'accueil et de disponibilité dans la rencontre avec l'autre
- Rappel des concepts de la relation d'aide à partir de la théorie de C. ROGERS
- La recherche d'alliance avec la personne accueillie
- Le décodage des jeux transférentiels avec des notions sur :
 - Transfert et contre-transfert
 - L'identification, la projection et les autres mécanismes de défense
- Travailler avec « la partie saine » de l'utilisateur

La gestion de la violence des personnes accueillies Lutte contre la maltraitance et promotion de la bientraitance

Nouveau

Séquence 3

- La répétition des actes et le temps qui passe
- Les temps formels et les temps informels
- Comment rester bien traitant avec violences, agressivité, passages à l'acte
Définition de ces différents concepts
- Comment comprendre les différents phénomènes de violence et d'agressivité
- Agressivité normale et pathologique
- L'intériorisation de la loi
- Cohérence – Cohésion – Clivage
- Anticipations et décodages des situations à risque
- Apports de techniques visant à contenir la violence
 - Les gestes de réassurance
 - Les techniques relationnelles simples
 - Les reformulations
 - Les clarifications
 - La recherche du consensus
- Synthèse autour des points clés de cette formation afin de transférer au mieux ces apports sur le terrain et ainsi participer à l'élaboration d'une culture professionnelle commune

Méthode et Moyens pédagogiques

Apports théoriques et techniques, illustrés par des cas cliniques
Analyse de situations et jeux de rôles
Exercices

Participants

Tout professionnel (éducatif, paramédical, technique) en lien avec des personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité

Lieu : ARIMC-FORMATION – 106 rue Jean Fournier – 69009 Lyon

Intervenant : Robert Fargier

Formateur conseil, cadre infirmier en psychiatrie, enseignant en IFSI

Durée : 3 jours séparés par intersession, pour le recueil de situations

Coût : 450 € par stagiaire ARIMC

480€ extérieurs

Dates : à déterminer



ARIMC / FORMATION
ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53 - **FAX** : 04 78 43 27 97
N° déclaration 82690270269 - N° SIRET 775643257000 71 - code APE 853 K

Axe 5 : L'hygiène et la sécurité

Formations proposées :

- Manutention du corps humain Adultes (inter ou intra) - 2 jours
- Manutention du corps humain Enfants (inter ou intra) – 1,5 jour
- PSC1 (inter ou intra) - 2 jours
- H0 B0 pour personnel technique - (inter ou intra) - 2 jours
- H0 B0 pour personnel non technique - (inter ou intra) - 1 jour
- SSIAP 1 (inter ou intra) – 10 jours (hors examen)
- Sécurité incendie EPI - *sans* exercices sur feux réels – (intra uniquement) – 1h30
- Sécurité incendie EPI - *avec* exercices sur feux réels – (intra uniquement) – 3h00
- Les règles fondamentales de l'hygiène **Nouveau**



ARIMC - FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53
N° Agrément – 82690270269 - N° SIRET 77564325700071 - code APE 853 K

Manutention du Corps Humain - adultes

2 jours - Inter ou intra

Public Concerné : Toute personne appelée à porter ou aider à la manutention de personnes dépendantes ou à mobilité réduite.

Objectif : Ce stage a pour but de faciliter les manipulations que des personnes sont amenées à faire quotidiennement et surtout de les faire avec un maximum de sécurité pour le manipulant et le manipulé.

Méthode pédagogique et contenu :

Basé sur les données de facilitation neuromusculaire en rééducation, cet enseignement doit à la fois permettre un mieux-être de la personne handicapée au cours de manipulations dont il fait l'objet, et auxquelles il apprendra à participer, et une meilleure efficacité pour une moindre dépense d'énergie de la part de ceux qui sont amenés à participer aux manutentions.

Apprentissage théorique des techniques de manutention du corps humain.

Application pratique des techniques de manutention du corps humain en situation réelle dans les conditions matérielles habituelles.

Gymnastique d'entretien : hygiène de vie et prévention des rachialgies.

Intervenant : Eric Jindrich - Kinésithérapeute

Durée : 2 jours

Dates :

Lieu : ARIMC Formation – 106 rue Jean Fournier – 69009 Lyon

Coût : 290 € salariés ARIMC 310 € extérieurs



ARIMC - FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53
N° Agrément – 82690270269 - N° SIRET 77564325700071 - code APE 853 K

Manutention du Corps Humain - enfants

1,5 jour - Inter ou intra

Nouveau

Public Concerné : Toute personne appelée à porter ou aider à la manutention de personnes dépendantes ou à mobilité réduite.

Objectif : Ce stage a pour but de faciliter les manipulations que des personnes sont amenées à faire quotidiennement et surtout de les faire avec un maximum de sécurité pour le manipulant et le manipulé.

Méthode pédagogique et contenu :

Basé sur les données de facilitation neuromusculaire en rééducation, cet enseignement doit à la fois permettre un mieux-être de la personne handicapée au cours de manipulations dont il fait l'objet, et auxquelles il apprendra à participer, et une meilleure efficacité pour une moindre dépense d'énergie de la part de ceux qui sont amenés à participer aux manutentions.

Apprentissage théorique des techniques de manutention du corps humain.

Application pratique des techniques de manutention du corps humain en situation réelle dans les conditions matérielles habituelles.

Gymnastique d'entretien : hygiène de vie et prévention des rachialgies.

Intervenant : Eric Jindrich - Kinésithérapeute

Durée : 1,5 jour

Dates :

Lieu : ARIMC Formation – 106 rue Jean Fournier – 69009 Lyon

Coût : 218 € salariés ARIMC 232 € extérieurs



ARIMC - FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53 Fax 04 78 83 27 97
N° Agrément - 82690270269 - N° SIRET 77564325700071 – code APE 853 K

Prévention et Secours Civiques - niveau 1 – PSC 1 2 jours - Inter ou intra

Public : Personnel en contact avec les personnes handicapées.

Objectif : Etre capable d'agir efficacement devant une personne victime d'un accident ou d'un malaise en assurant les premiers gestes de secours et de sauvetage.

Contenu : Cette formation est l'enseignement de base des premiers secours, permettant notamment l'accès à toutes les autres formations de secourisme.

1. le secouriste
2. la chaîne des secours
3. la sécurité
4. l'alerte
5. l'obstruction brutale des voies aériennes
6. les hémorragies externes
7. l'inconscience
8. l'arrêt cardio-respiratoire
9. la défibrillation automatisée externe
10. les détresses vitales
11. les malaises et la maladie
12. les accidents de la peau
13. les traumatismes des os et des articulations
14. la noyade
15. la surveillance et l'aide au déplacement
16. synthèse

Méthode Pédagogique : Enseignement conforme à l'arrêté du 24.07.2007 et à son annexe 1 : le référentiel national de compétence.

Formation uniquement pratique, gestes acquis lors de simulation d'accident. Contrôle permanent.

A l'issue de la formation, un diplôme réglementaire sera remis aux candidats ayant réussi l'examen, dans le cas contraire, une attestation leur sera délivrée.

Intervenant : Philippe Renoud

Dates :

Durée : 2 jours

Lieu : ARIMC Formation – 106 rue Jean Fournier -69009 Lyon

Coût : 160 € salariés ARIMC

170 € extérieurs



FORMATION

ARIMC - FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53
N°Agrément - 82690270269 - N° SIRET 77564325700071 - code APE 853 K

Préparation à l'habilitation électrique indice 0 –H0 B0 Personnel non électricien - 2 jours - Inter ou intra - *personnel technique*

Objectifs :

- ♦ Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'électricité et des risques présentés par le courant électrique
- ♦ Appliquer les consignes de sécurité
- ♦ Adapter les connaissances acquises aux travaux effectués au voisinage des installations électriques
- ♦ Permettre à l'employeur de délivrer à son personnel non électricien l'habilitation H0B0

Personnes concernées :

- ♦ Personnel non électricien, susceptible d'effectuer des travaux d'ordre non électrique à proximité des installations électriques
- ♦ Tout personnel : cadres d'astreinte, accompagnateurs, personnel de ménage et d'entretien

Programme

- ♦ Connaissance de l'électricité et de ses dangers
 - ⇒ Les principaux textes réglementaires relatifs à la protection contre le risque électrique
 - ⇒ Notions élémentaires d'électricité
 - L'électricité (définition, réglementation, normes, recommandations)
 - Distribution de l'électricité (les différentes tensions, signalisation, repérage, etc.)
 - Effets physiologiques du courant électrique.
 - Le tableau électrique et son réseau de distribution
 - Protection contre les contacts directs ou indirects
 - Le matériel électrique - L'intervention sur un ouvrage électrique
 - Evaluation des risques - Exemples d'accidents
 - ⇒ Comment travailler en sécurité
 - Distance de sécurité - Autorisation de travaux - Lecture de signalisation
 - Principes et exemples de verrouillages
 - ⇒ Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
 - Protection contre les chocs électriques
 - Risque d'incendie dans les installations électriques - Notions de premier secours
- ♦ Préparation à l'habilitation électrique
 - Présentation de la procédure d'habilitation selon le recueil UTE C 18-530
 - Contrôle des connaissances (QCM) - Ais du formateur sur l'habilitation

Dates :

Lieu : ARIMC Formation – 106 rue Jean Fourrier – Lyon 9^{ème}
Centre MEYZIEU – 112 rue de la République – 69330 Meyzieu

Cout : 300 € salariés ARIMC 320 € extérieurs

Le décret 88-1056 du 14 novembre 1988 et son arrêté d'application du 19 janvier 1989 définissent les prescriptions de sécurité auxquelles les employeurs doivent se conformer (formation et habilitation).
C'est à l'employeur d'habiliter, en fonction des connaissances techniques de la personne à habilitier, de l'aptitude médicale, de l'attestation du formateur.

Définition de l'habilitation :

C'est la reconnaissance, par son employeur, de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches fixées, matérialisée par un document établi par l'employeur et signé par l'employeur et l'habilité.

Le titre d'habilitation définira le niveau d'habilitation, les tâches autorisées, les installations autorisées, conformément au recueil UTE C 18-530.



Préparation à l'habilitation électrique indice 0 –H0 B0

Personnel non électricien - 1 jour – Inter ou intra
personnel non technique

Objectifs :

- ♦ Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'électricité et des risques présentés par le courant électrique
- ♦ Appliquer les consignes de sécurité
- ♦ Adapter les connaissances acquises aux travaux effectués au voisinage des installations électriques
- ♦ Permettre à l'employeur de délivrer à son personnel non électricien l'habilitation H0B0

Personnes concernées :

- ♦ Personnel non électricien, susceptible d'effectuer des travaux d'ordre non électrique à proximité des installations électriques
- ♦ Tout personnel : cadres d'astreinte, accompagnateurs, personnel de ménage et d'entretien

Programme

- ♦ Connaissance de l'électricité et de ses dangers
 - ⇒ Les principaux textes réglementaires relatifs à la protection contre le risque électrique
 - ⇒ Notions élémentaires d'électricité
 - L'électricité (définition, réglementation, normes, recommandations)
 - Distribution de l'électricité (les différentes tensions, signalisation, repérage, etc.)
 - Effets physiologiques du courant électrique.
 - Le tableau électrique et son réseau de distribution
 - Protection contre les contacts directs ou indirects
 - Le matériel électrique - L'intervention sur un ouvrage électrique
 - Evaluation des risques - Exemples d'accidents
 - ⇒ Comment travailler en sécurité
 - Distance de sécurité - Autorisation de travaux - Lecture de signalisation
 - Principes et exemples de verrouillages
 - ⇒ Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
 - Protection contre les chocs électriques
 - Risque d'incendie dans les installations électriques - Notions de premier secours
- ♦ Préparation à l'habilitation électrique
 - Présentation de la procédure d'habilitation selon le recueil UTE C 18-530
 - Contrôle des connaissances (QCM) - Ais du formateur sur l'habilitation

Date :

Lieu : ARIMC Formation – 106 rue Jean Fourrier – Lyon 9^{ème}

Coût : 150 € salariés ARIMC 160 € extérieurs

Le décret 88-1056 du 14 novembre 1988 et son arrêté d'application du 19 janvier 1989 définit les prescriptions de sécurité auxquelles les employeurs doivent se conformer (formation et habilitation).

C'est à l'employeur d'habiliter, en fonction des connaissances techniques de la personne à habiliter, de l'aptitude médicale, de l'attestation du formateur.

Définition de l'habilitation :

C'est la reconnaissance, par son employeur, de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches fixées, matérialisée par un document établi par l'employeur et signé par l'employeur et l'habilité.

Le titre d'habilitation définira le niveau d'habilitation, les tâches autorisées, les installations autorisées, conformément au recueil UTE C 18-530.



ARIMC - FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53
N° Agrément – 82690270269 - N° SIRET 77564325700071 - code APE 853 K

S.S.I.A.P. 1

Diplôme d'agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes
Inter ou intra - 10 jours

Public Concerné : 12 stagiaires maximum ayant les pré-requis suivants :

- aptitude médicale
- évaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante
- PSC1 ou SST
- Ho Bo habilitation électrique

Objectifs :

- le feu et ses conséquences : connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement 6H00
- sécurité incendie : connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH 17H00
- Installations techniques : connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir. Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie. 9H00
- Rôle et missions des agents de sécurité incendie : Connaître les limites de son action Effectuer l'extinction des feux naissants 18H00
- Concrétisation des acquis : visites applicatives. Mises en situation d'intervention 17H00

Méthode pédagogique et contenu :

Voir programme détaillé.

Evaluation : Epreuve écrite : QCM de 20 questions – 30 mn
Epreuve pratique : ronde pour déceler anomalies et sinistres – 15 mn par stagiaire

Intervenant : Christian Melay – SSIAP 3 et ERP GIH 3.

Durée : 10 jours (hors examen)

Cout : salariés ARIMC 1600 €

extérieurs : 1700 €



FORMATION

ARIMC - FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53
N° Agrément - 82690270269 - N° SIRET 77564325700071 - code APE 853 K

Formation incendie et sécurité (EPI) (sans exercices sur feux réels) – Intra uniquement

Objectifs :

- ♦ Savoir réagir face à un départ de feu
- ♦ Savoir donner l'alarme et l'alerte
- ♦ Connaître les consignes spécifiques de l'établissement
- ♦ Être formé à l'évacuation horizontale

Programme

♦ **Formation théorique :**

- Principes fondamentaux de la sécurité incendie
- Le triangle du feu
- Les classes de feu
- Les agents d'extinction
- La propagation de la chaleur, des fumées, du feu
- Les mesures préventives
- Les actions à mener en présence d'un début d'incendie
- Le système de sécurité incendie
- L'alarme
- L'alerte
- L'évacuation ou la mise en sécurité

♦ **Formation pratique :**

Visite de locaux

- Initiation au SSI et détail des composants SSI
- Evacuation horizontale
- Sensibilisation aux risques électriques et gaz

Moyens pédagogiques :

- Vidéo projecteur
- Livret remis à chaque participant
- Remise du contenu de la formation au responsable d'établissement

Validation : attestation de présence

Durée : 1h30

Lieu : Intra-établissement

Groupe : de 10 à 15 personnes

Coût : 320 € TTC pour le groupe - (extérieurs 350 €)

Formateur : M. Christian MELAY

ERP-IGH 3 – agent technique depuis 14 ans en établissement J

Rappel de la réglementation sur la surveillance :

L'article J35 (arrêté du 19 novembre 2001) « Etablissements recevant du public- règlement de sécurité contre l'incendie » stipule :
« La surveillance de l'établissement doit être assurée par des employés spécialement désignés et entraînés à la mise en œuvre des moyens de secours.
L'organisation de cette surveillance relève de la responsabilité du chef d'établissement.
...Le personnel affecté à la surveillance doit être formé à l'évacuation des résidents par transfert horizontal avant l'arrivée des secours et à l'exploitation du SSI »

Nos obligations en matière d'exercices - Article J39 :

« Tout le personnel de l'établissement doit être mis en garde contre les dangers que présente un incendie et être informé des consignes très précises en vue de limiter l'action du feu et d'assurer l'évacuation du public.
Des exercices pratiques ayant pour objet d'instruire le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie doivent avoir lieu au moins une fois par semestre. »



Formation Incendie Et Evacuation (EPI) **avec exercices sur feux réels - Intra uniquement**

Objectifs :

- ♦ Savoir réagir face à un incendie et connaître les moyens d'extinction sur feux réels
- ♦ Savoir donner l'alarme et l'alerte
- ♦ Connaître les consignes spécifiques de l'établissement
- ♦ Être formé à l'évacuation horizontale de l'établissement

Programme

♦ Formation théorique :

- Principes fondamentaux de la sécurité incendie
- Le triangle du feu
- Les classes de feu
- Les agents d'extinction
- La propagation de la chaleur, des fumées, du feu
- Les mesures préventives
- Les actions à mener en présence d'un début d'incendie
- Le système de sécurité incendie
- L'alarme
- L'alerte
- L'évacuation ou la mise en sécurité

♦ Formation pratique :

- Extinction sur feu réel avec bac à feu écologique non polluant et extincteurs à eau
- Initiation au SSI
- Sensibilisation aux risques électriques et gaz

Moyens pédagogiques :

- Vidéo projecteur
- Livret remis à chaque participant
- Manipulation individuelles
- Remise du contenu de la formation au responsable d'établissement

Validation : attestation de présence

Durée : 3h00

Lieu : Intra-établissement

Groupe : de 10 à 15 personnes

Coût : 600 € TTC pour le groupe - (extérieurs 650 €)

Formateur : M. Christian MELAY

ERP-IGH 3 – agent technique depuis 14 ans en établissement J

Rappel de la réglementation sur la surveillance :

L'article J35 (arrêté du 19 novembre 2001) « Etablissements recevant du public- règlement de sécurité contre l'incendie » stipule :
« La surveillance de l'établissement doit être assurée par des employés spécialement désignés et entraînés à la mise en œuvre des moyens de secours.
L'organisation de cette surveillance relève de la responsabilité du chef d'établissement.
...Le personnel affecté à la surveillance doit être formé à l'évacuation des résidents par transfert horizontal avant l'arrivée des secours et à l'exploitation du SSI »

Nos obligations en matière d'exercices - Article J39 :

« Tout le personnel de l'établissement doit être mis en garde contre les dangers que présente un incendie et être informé des consignes très précises en vue de limiter l'action du feu et d'assurer l'évacuation du public.
Des exercices pratiques ayant pour objet d'instruire le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie doivent avoir lieu au moins une fois par semestre. »



Les règles fondamentales de l'hygiène et les principes de prévention de l'infection en structure d'accueil de personnes porteuses de handicap - 2 jours inter ou Intra

Nouveau

La réalisation des soins de la vie courante est traversée, dans la plupart des établissements, par des questions relatives à l'hygiène et par conséquent aux risques infectieux potentiels.

Du fait de la pluridisciplinarité des professionnels intervenant dans les soins quotidiens (métiers, formations, qualifications...) auprès des IMC, les connaissances sont différentes et les pratiques de prise en charge de ces soins peuvent faire l'objet d'approches également diverses.

Cette formation permettra d'amorcer une réflexion portant sur l'harmonisation de certaines pratiques.

Public Concerné : équipes pluridisciplinaires participant aux soins quotidiens des résidents.

Objectifs de la formation :

- Actualiser, réajuster, consolider et valider les connaissances de base sur :
 - Les principes fondamentaux de l'hygiène et de la prévention des infections,
 - Les principaux risques infectieux existants dans une structure d'hébergement sanitaire et sociale ;

Dans la prise en charge totale ou partielle des résidents pour les soins de la vie quotidienne :

- Développer et mettre en œuvre des pratiques dans le respect des règles fondamentales d'hygiène ;
- Connaître et savoir utiliser à bon escient les différents produits détergents et désinfectants disponibles dans l'établissement ;
- Identifier quelques situations courantes qui comportent un réel risque de contagiosité et celles qui doivent conduire à une sollicitation des équipes médicales et para médicales pour une prise en charge complémentaire, voire thérapeutique.
- Contribuer à l'harmonisation progressive de certaines pratiques quotidiennes de soins et à l'élaboration éventuelle de protocoles d'hygiène à l'échelle des établissements.

Contenu et démarche pédagogique :

Rappels théoriques des principales notions relatives à l'hygiène dans un établissement médico-social d'accueil et de vie : notions d'infection et de germes responsables (bactéries, virus), chaîne de transmission. Notions de réservoir de germes, d'infection nosocomiale, de contagiosité, de modes de contamination

Repérage et identification des principales situations rencontrées et qui interrogent les équipes socio-éducatives sur l'éventualité de risques de contagion/contamination : en présence de cas de grippe, gastroentérite, pédiculose, plaies superficielles, *mais aussi* lors des manipulations des sacs collecteurs d'urine, de la mise en place de pénilex, etc...

Les principes d'hygiène à respecter pour prévenir ce risque : en fonction du matériel, des produits et des installations sanitaires disponibles dans l'établissement et en dépit des contraintes éventuelles :

Principes de nettoyage, décontamination et désinfection appliqués à :

- du matériel propre au résident et spécifique à son handicap (appareil dentaire, corsets, siège, fauteuil roulant...)
- du matériel utilisé pour les soins le cas échéant (sacs à urine, pénilex, poches de stomie...)

- du matériel et autre équipement utilisé dans la réalisation des actes de la vie quotidienne (baignoires, sièges de douche, wc...)
- l'environnement immédiat des résidents (chambre, table de nuit salle de bains, tables salle à manger, surfaces des coins cuisine...)
- l'utilisation des différents produits détergents et désinfectants disponibles

Principales mesures de prévention du risque infectieux

- normes et pratiques incontournables du lavage des mains : Pourquoi ? Quand ? Comment ? Où ? Avec quoi ?
- précautions complémentaires (gants, masques, sur-blouses, isolement...) et justification de leur utilisation : Pourquoi ? Quand ? Comment ? Où ? Avec quoi ?

Moyens pédagogiques

- S'appuiera sur les connaissances et l'expérience professionnelle des participants: les principales interrogations qu'ils ont dans leur pratique quotidienne et les questionnements et/ ou difficultés que cela génère.
- Alternera apports théoriques, échanges à partir de documents, brochures, protocoles....

Intervenant : Sylvie Ponzio

Infirmière cadre de santé, 23 ans d'expérience professionnelle, cadre formatrice à l'IFSI de l'ESSSE : Chargée en particulier de l'enseignement des modules Infectieux, Hygiène, Sida.

Coordination pédagogique Patricia Desbrosses (ESSSE)

Durée : 2 jours

Dates :

Coût : 300 € salariés ARIMC 320 € extérieurs

Lieu : ARIMC Formation – 106 rue Fournier - Duchère Château - 69009 Lyon



ARIMC / FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53 - FAX : 04 78 43 27 97
N° déclaration 82690270269 - N° SIRET 775643257000 71 - code APE 853 K

Axe 6 – Enrichissement et perfectionnement des connaissances et des pratiques professionnelles

Formations proposées :

- Soins dans les situations de fin de vie et démarche palliative - 2 modules de 2 jours
 - Module 1 : prodiguer en équipe et au quotidien des soins d'accompagnement aux résidents en fin de vie*
 - Module 2 : fin de vie, deuil, repères pour mieux comprendre, vivre la relation et accompagner la personne et ses proches*
- Formation tronc commun pour AMP et AS : Actualisation des savoirs des techniques de réalisation des soins d'aide à la vie courante – 2 jours
 - Formation spécifique pour AMP : la toilette au centre des actes d'aide à la vie courante, techniques de réalisation et aspects relationnels – 1 jour*
 - Formation spécifique pour AS : actualisation des connaissances et techniques de soins - 1 jour*
- Formation spécifique pour maîtres et maîtresses de maison – 5 jours
- Le toucher ou l'art de prendre soin – Module initiation 2 jours
- Le toucher un moyen essentiel pour entrer en relation avec l'autre – Module approfondissement - 2 jours
- Travailler en équipe - 2 jours
- Makaton – 6 jours
- Snoezelen – 4 jours
- Balnéo - 2 jours
- Les troubles psychiques : comment accompagner et acquérir des attitudes soignantes- 3 jours
- L'entretien et la relation d'aide - 4 jours
- Alimentation et Déglutition (inter ou intra) - 2 jours
- Communication non verbale (inter ou intra) - 2 jours



ARIMC - FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53 Fax 04 78 83 27 97
N° Agrément - 82690270269 - N° SIRET 77564325700071 – code APE 853 K

Soins dans les situations de fin de vie et démarche palliative

Nouveau

4 jours

Préambule

Accompagner une personne dans les derniers moments de sa vie est une démarche complexe et d'une grande exigence, à la fois pour les soignants mais également pour les proches.

Cette démarche d'accompagnement, singulière à chaque situation, nécessite beaucoup d'énergie et de ressources individuelles et collectives ; elle sollicite un engagement fort de la part de ceux qui l'assurent pour pouvoir établir une relation vivante à l'autre.

Ainsi, chacun devra-t-il pouvoir s'appuyer sur des connaissances, des savoirs faire spécifiques, des savoirs faire relationnels, de même que sur une réflexion sur lui-même et avec les autres afin d'éviter l'épuisement physique et psychique possible dans de telles situations.

Cette formation, conçue comme un tout (2 modules de 2 jours chacun) offrira deux approches complémentaires et indissociables.

La démarche pédagogique

S'appuiera sur l'échange à partir de l'expérience et le questionnement des participants : *Comment ont-ils vécu la fin de vie et le/les décès survenus au sein de l'institution, les principales difficultés qui ont été rencontrées et les questionnements que cela génère.*

Proposera : Apports théoriques, échanges et enrichissement de la pratique à partir de documents vidéo, étude de documents, analyse de situation.

Public Concerné

Equipes pluridisciplinaires : infirmier (e), ergothérapeutes, psychomotriciens, éducateurs spécialisés, moniteur éducateur, kinésithérapeutes, aide - soignant (e), aide médico - psychologique...

Durée : 4 jours (2 fois 2 jours)

Coordination pédagogique : Patricia Desbrosses (ECOLE SANTE SOCIAL SUD EST)

Lieu : ARIMC Formation – 106 rue Fournier - Duchère Château - 69009 Lyon (ou en INTRA à la demande)

Coût : 600€ stagiaires ARIMC Extérieurs : 640€ (pour 4 jours)

	Module 1	Module 2
Session 2010	20 et 21 octobre 2010 et	24 et 25 novembre 2010
1 ^{ère} session 2011	12 et 13 janvier 2011 et	2 et 3 février 2011
2 ^{ème} session 2011	6 et 7 avril 2011 et	11 et 12 mai 2011

MODULE 1

Prodiguer en équipe et au quotidien des soins d'accompagnement aux résidents en fin de vie (2 jours)

Objectifs de la formation :

- S'approprier les concepts fondamentaux autour de la question de la fin de vie
- Apprécier et reconnaître les changements dans l'état clinique d'une personne, les signes précurseurs de la fin de vie
- Identifier les signes de douleur et connaître les principaux moyens pour la faire céder
- Comprendre et préciser le rôle de chaque membre de l'équipe
 - dans l'évaluation des besoins des personnes en fin de vie,
 - dans la collaboration - dans la limite de ses compétences - à l'accompagnement des personnes en fin de vie
- Développer les savoirs théoriques et les savoir faire pratiques en matière de soins d'hygiène, de confort et de soulagement de la douleur dans le contexte de fin de vie
- Assurer une présence significative et établir une relation adaptée aux besoins des personnes en fin de vie et à leur entourage proche.
- S'inscrire progressivement, et participer le cas échéant, à un projet de soins palliatifs élaboré dans le cadre du projet global de soins de chaque résident ;

Contenu

- Soins palliatifs, démarche palliative, notion d'accompagnement, « prendre soin de l'autre », respect fondamental des patients; Rappel du cadre réglementaire
- Repérage des besoins particuliers de la personne en fin de vie ;
- Les stades du mourir, le processus et les stades du deuil ; les signes de l'agonie et de la mort ;
- Le repérage des symptômes présents en fin de vie et leurs soins spécifiques :
 - les troubles respiratoires, les troubles tels que la déshydratation, la dénutrition, les troubles de la déglutition ;
 - les symptômes neuropsychologiques pré-agoniques : anxiété, agitation, confusion, angoisse ;
- La douleur, ses différentes composantes, son évaluation, les moyens de la soulager
- La spécificité de la relation avec une personne en fin de vie et avec ses proches : attitude du soignant et communication, la participation aux soins.

Intervenant :

Laure Marmilloud : Infirmière praticienne dans une unité de soins palliatifs et titulaire d'un master en philosophie.

MODULE 2

Fin de vie, deuil, repères pour mieux comprendre, vivre la relation et accompagner la personne et ses proches (2 jours)

Objectifs de la formation :

- Proposer des repères théoriques relatifs au fonctionnement psychique lors de situations de crise et les mettre en lien avec la dynamique de la relation soignant/ accompagnateur - soigné.
- Approfondir la spécificité de la relation soignants - soigné et aider les professionnels à « durer » sans s'épuiser dans cette relation, notamment lors de la fin de vie.
- Analyser les situations complexes de fin de vie en s'appuyant notamment sur les textes juridiques et déontologiques.
- Contribuer à la réflexion et à la construction du projet institutionnel relatif à l'accompagnement des personnes en fin de vie en s'intéressant aux expériences menées dans divers services de soins palliatifs.

Contenu et démarche pédagogique :

- la question de la volonté, du désir de la personne en fin de vie et de ses capacités de choix,
- la souffrance psychique de la personne en fin de vie, celle de sa famille et de ses proches,
- la souffrance des soignants qui l'accompagnent, et « deuil des soignants » *quels retentissements pour les soignants suite au deuil d'un résident ?*
- les questions d'ordre éthique rencontrées dans la pratique : comment les reconnaître, les aborder, les travailler ?
- la dimension du secret : secret médical et secret de la confiance

Intervenant :

Andrée Charre : psychologue- psychanalyste, membre d'Albatros (action et recherche en soins palliatifs), formatrice en formation initiale IFSI et continue.



ARIMC - FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53 Fax 04 78 83 27 97
N° Agrément - 82690270269 - N° SIRET 77564325700071 – code APE 853 K

Formation tronc commun pour les aides médico-psychologiques et les aides-soignants

Actualisation des savoirs et des techniques de réalisation des actes d'aide à la vie courante

Dans le cadre de leur exercice professionnel dans les établissements médico sociaux, les aides médico psychologiques et les aides-soignants sont amenés à collaborer et à réaliser en complémentarité un certain nombre d'actes considérés comme aide à la réalisation des « actes de la vie courante ».

La réalisation de certains de ces actes fait l'objet de textes réglementaires qui précisent par qui, dans quelles conditions et comment ils peuvent être réalisés.

Enfin, la collaboration entre les AS et les AMP suppose, pour qu'elle soit harmonieuse et efficace, que chacun connaisse précisément le métier de l'autre, son histoire et sa formation.

Objectifs généraux :

En lien avec l'évolution des textes législatifs, des situations relatives à l'accueil et à la prise en charge des personnes dans les établissements d'accueil de personnes en situation de handicap et/ou de grande dépendance, ce module global de formation vise :

La professionnalisation et le développement des compétences des AMP et des AS de même que l'enrichissement des pratiques professionnelles au service de la qualité.

Démarche pédagogique :

Prenant appui sur :

- La compréhension et l'analyse de la pratique des professionnels,
- le partage des expériences dans une perspective de valorisation et de mutualisation des savoirs et des savoirs faire individuels et collectifs.

JOUR 1 : Contenu

Histoire et complémentarité des professions AMP et AS

Le cadre réglementaire d'exercice de ces deux professions et leur formation respective

- Ce qui les distingue : une question de formation, de référentiel d'activités et de compétences
- Ce qui les rend complémentaires : l'exercice de ces deux métiers dans des structures médico-sociales, structures qui demandent une certaine forme de polyvalence à leurs salariés pour la prise en charge continue des résidents.

Aide à la prise des médicaments non injectables.

Pharmacologie : rappel des notions fondamentales

- catégories, classes et formes des médicaments,
- modes d'administration et conséquences sur l'organisme ; surveillance des effets des médicaments.
- conditionnement et déconditionnement des médicaments, date de péremption.

Le cadre réglementaire en vigueur dans les établissements médico-sociaux compétences et responsabilités des AS et AMP

- La prescription médicale, protocoles et procédures ; « actes de soins » et « actes de la vie courante »
- Rappel des grands principes de la collaboration : notions de délégation, de rôle propre infirmier, notions de mission et de responsabilité ;

L'aide à la prise de médicaments

- Organisation et réalisation du soin ;
- Précautions, points de vigilance, éléments de suivi et d'évaluation, qualité du soin, transmissions. Exemples et analyses de situations

JOUR 2 : Contenu

LA MESURE DES PARAMETRES VITAUX

- Rappel anatomique et physiologique
- Les indications de la mesure des paramètres vitaux : quoi mesurer et pourquoi
- Techniques, matériel et surveillance : Prise de la tension artérielle (en particulier)
- La tenue et la mise à jour de la feuille de surveillance des patients
- Rôle de l'aide-soignant (e), suivi et transmissions

La Surveillance clinique

- Définition
- Buts
- Points d'observation et aspects techniques

L'ALIMENTATION ENTERALE

- Rappel anatomique et physiologique
- Les indications de l'alimentation entérale
- Techniques, matériel et surveillance
- Risques et prévention des risques
- Rôle de l'aide-soignant (e) suivi et transmissions

Coordination pédagogique : Patricia Desbrosses (ECOLE SANTE SOCIAL SUD EST)

Intervenants :

Jacqueline LEGRAND, Isabelle LEROUX cadres de santé, formatriceS au Département santé de l'ESSSE

Durée : deux jours consécutifs

Dates : 30 septembre 2010 et 1^{er} octobre 2010
31 mars et 1^{er} avril 2011

Lieu :

J1 ARIMC Formation – 106 rue Fournier - Duchère Château - 69009 Lyon le 1^{er} jour

J2 E.S.S.S.E. rue de la Claire – Lyon 9^{ème} Ecole Santé Social Sud Est - 20 rue de la Claire, 69009 Lyon - Salle de travaux pratiques 2^{ème} étage

(afin de permettre aux participants de se familiariser avec le matériel de soins et de pouvoir l'utiliser en situation, certaines parties de la formation seront réalisées dans une salle équipée pour les travaux pratiques à l'ESSSE)

Coût : stagiaires ARIMC 300€ Stagiaires Extérieurs : 320€



ARIMC - FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53 Fax 04 78 83 27 97
N° Agrément - 82690270269 - N° SIRET 77564325700071 - code APE 853 K

Formation spécifique pour aides medico psychologiques

« la toilette au centre des actes d'aide à la vie courante »
Techniques de réalisation et aspects relationnels - 1 jour

L'hygiène et ses grands principes

- Les règles fondamentales de l'hygiène,
- Le lavage des mains
- Les principes de la lutte contre l'infection...

La toilette

- La toilette : quelle approche et quelles techniques selon les lieux, les personnes et les ressources dont elles disposent ou pas.
- La toilette et les soins complémentaires (toilette au fauteuil ou au lavabo, douche, toilette intime, soins des ongles, shampooing, ...)
- La toilette : moment clé pour l'échange, la relation.
- Toilette et confort, toilette et réconfort, toilette et détente.

Intervenant :

Jacqueline Legrand cadre de santé, formatrice au Département santé de l'ESSSE

Lieu : Ecole Santé Social Sud Est 69009 Lyon - Salle de travaux pratiques.

Coût : stagiaires ARIMC : 150€ Extérieurs : 160€

Dates :

- **19 novembre 2010**
- ou
- **14 avril 2011**



ARIMC - FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53 Fax 04 78 83 27 97
N° Agrément - 82690270269 - N° SIRET 77564325700071 – code APE 853 K

Formation spécifique pour aides soignant(e)s :

« Actualisation des connaissances et techniques de soins » - 1 jour

L'oxygénothérapie

- Rappel anatomique et physiologique
- Les indications de l'oxygénothérapie
- Techniques, matériel et surveillance
- Risques et prévention des risques
- Rôle de l'aide-soignant (e), suivi et transmissions

L'aspiration endo trachéale

- Rappel anatomique et physiologique
- Les indications de l'aspiration endo-trachéale
- Technique, matériel et surveillance
- Risques et prévention des risques
- La formation autorisant à réaliser des aspirations endo-trachéale : déroulement, modalités, texte de référence.

Evaluation et prévention de la douleur chez les résidents

- Les signes observables/ manifestations de la douleur : comment les repérer ?
- La notion de soin douloureux : comment l'éviter, le préparer, anticiper la douleur
- Le rôle des soins de confort dans la prévention de la douleur.
- Moyens et techniques pour évaluer l'intensité de la douleur, la soulager, la faire céder

Intervenant :

Isabelle Leroux cadre de santé, formatrice au Département santé de l'ESSSE

Lieu : Ecole Santé Social Sud Est 69009 Lyon - Salle de travaux pratiques.

Coût : stagiaires ARIMC:150€

Extérieurs : 160€

Dates :

- **18 novembre 2010**
- ou
- **15 avril 2011**



ARIMC - FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53 Fax 04 78 83 27 97
N° Agrément - 82690270269 - N° SIRET 77564325700071 – code APE 853 K

Formation spécifique pour maîtresses et maîtres de maison

CONNAISSANCES ET SAVOIRS FAIRE FONDAMENTAUX NECESSAIRES A LA FONCTION

Public

Tout salarié occupant des fonctions de maître ou maîtresse de maison dans un établissement médico-social qu'ils soient Agents des Services Intérieurs (ASI), employées dans le cadre de « Contrats d'Aide à l'Emploi », ou maîtres et maîtresses de maison ayant suivi une formation professionnalisante et souhaitant actualiser leurs connaissances.

Objectifs et démarche pédagogique

La formation aura pour objectif principal d'aborder ou de ré-aborder de grandes thématiques considérées comme faisant partie du cœur de métier des maîtresses de maison pour permettre par une actualisation des connaissances et d'une remise à niveau le développement des compétences.

La formation permettra à chaque participant de revoir et de se réappropriier des connaissances indispensables à sa pratique quotidienne, à travers et à partir de l'expérience vécue et partagée, à l'aide de supports didactiques de référence et d'outils d'analyse de situations.

Cette formation, d'une durée totale de 5 jours, est un tout ; elle est organisée en 5 modules indissociables les uns des autres, soit une session de 3 jours consécutifs plus une session de 2 jours consécutifs

Lieu : ARIMC Formation – 106 rue Fournier - Duchère Château - 69009 Lyon

MODULE 1 : Fonctions, missions, responsabilité, règles et règlements

- Représentations et vécu de chacun sur son métier
- Le cadre institutionnel de la fonction : définitions de fonction, missions, place dans l'établissement, responsabilités, limites de la fonction,
- Les règles de travail (discrétion, secret..), le projet d'établissement ou institutionnel, Règlement intérieur et Règlement de fonctionnement

Intervenant : Lucien Aubert, cadre supérieur de santé, consultant formateur

MODULE 2 : Le travail en équipe, communication, transmission

- Le travail en équipe, la notion d'interdisciplinarité, connaissance des autres fonctions et métiers, la communication, les transmissions
- Faire partie d'une équipe, l'interdépendance des membres, la place de chacun, la confiance, les relations au sein de l'équipe et la communication entre professionnels.
- La communication orale, le positionnement en réunion, les transmissions écrites

Intervenant : Lucien Aubert, cadre supérieur de santé, consultant formateur

MODULE 3 : L'hygiène et la sécurité au quotidien dans l'accompagnement des personnes aux actes de la vie courante

- Le risque infectieux, le lavage des mains, utilisation des produits adaptés, suivi des protocoles
- Les soins du corps (toilette, douche, change)
- Entretien et hygiène de l'environnement du résident (chambre, fauteuil, cadre de vie)
- L'entretien du linge.
- La cuisine et les repas dans les unités de vie : principes d'hygiène alimentaire

Intervenant : Isabelle Leroux cadre de santé formatrice

MODULE 4 : La relation d'aide, dépendance et autonomie

- Aider, intervenir en soutien, prendre soin de l'autre dans les actes et gestes de la vie quotidienne : oui mais pour quoi ? Oui mais comment ?
- Le travail avec l'autre à partir de ses propres ressources
- La notion d'aide et d'accompagnement : clarification ;
- Comment se situer sans se substituer, implication et distance professionnelles
- Dépendance indépendance autonomie : l'observation et l'interprétation des signes : à partir de quelques modèles utilisés dans les soins (au sens le plus large du terme),

Intervenant : Béatrice Lecomte cadre de santé formatrice

MODULE 5 : La place de l'éducatif dans le travail ; droits, règles et limites ; gestion des conflits

- La posture professionnelle : de quoi parle on ?
- La place de l'éducatif dans le travail quotidien : la repérer, la comprendre
- Les droits des personnes accueillies ; les règles et règlements qui existent, leurs limites ;
- La gestion des conflits et des situations délicates rencontrées dans la pratique

Intervenant : Isabelle Marc cadre formatrice filière Educateurs Spécialisés de l'ESSSE

Dates

Module 1	31 mai 2011
Module 2	1 ^{er} juin 2011
Module 3	15 juin 2011
Module 4	30 mai 2011
Module 5	16 juin 2011



ARIMC - FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53 Fax 04 78 83 27 97
N° Agrément - 82690270269 - N° SIRET 77564325700071 - code APE 853 K

Le toucher, ou l'art du prendre soin Module initiation

2 jours - inter ou intra

A travers les soins d'hygiène, la mobilisation corporelle, les soins techniques, mais aussi à travers les gestes d'aide, de soutien, de consolation, le toucher est bien là au cœur du quotidien.

Cette formation vise à améliorer la relation soignant - soigné ou accompagnant - accompagné. Elle permet de lutter contre l'épuisement professionnel en redonnant du sens aux gestes. En effet, le bien être de la personne contribue à celui du soignant ;

Le toucher nous engage dans une relation non verbale qui requiert disponibilité, tact et présence. En développant observation et ressenti corporel, par ses sens, par ses mains, la confiance en soi et l'intuition, nous permettent d'affiner un toucher qui respecte et confirme la personne dans tout son être.

Public Concerné : aides soignants et aides médico-psychologiques, personnel soignant et éducatif

Objectifs

- Améliorer le confort et le bien être des personnes bénéficiaires.
- Développer et promouvoir la bientraitance des résidents.
- Enrichir la qualité de la relation dans les soins quotidiens.
- S'approprier une approche facilement utilisable dans la pratique quotidienne.

Contenu

- Divers exercices corporels permettant la mise en confiance des participants, leur détente, les gestes de relation (approche, séparation), la qualité du toucher.
- Eléments théoriques sur le toucher : les besoins physiologiques, un langage non verbal.
- L'inventaire des applications possibles dans la pratique quotidienne des soins et des conditions de réalisation selon les situations rencontrées.

Démarche pédagogique

Exercices corporels : tonus, organisation posturale, respiration, appuis,
Auto massages et toucher massage,
Echanges à partir du vécu, seront proposés aux participants.

Prévoir une tenue vestimentaire confortable ainsi qu'une serviette de bain.

Intervenant : Anne Dumont, kinésithérapeute, psychomotricienne, formatrice et praticienne de la méthode Feldenkrais - en partenariat avec l' Ecole.Santé.Social.Sud.Est (ESSSE) ;

Coordination pédagogique : Patricia Desbrosses (ESSSE)

Durée : 2 jours

Dates : 30 septembre et 1^{er} octobre 2010
11 et 12 janvier 2011
13 et 14 septembre 2011

Lieu : ARIMC Formation – 106 rue Fournier - Duchère Château - 69009 Lyon

Coût : 300€ par stagiaire ARIMC Extérieurs : 320€



ARIMC - FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53 Fax 04 78 83 27 97
N° Agrément - 82690270269 - N° SIRET 77564325700071 – code APE 853 K

Le toucher, un moyen essentiel pour entrer en relation avec l'autre Module d'approfondissement

2 jours - inter ou intra

Public Concerné :

Personnel soignant et éducatif ayant participé précédemment à une session d'initiation au toucher dans les soins quotidiens ou d'accompagnement et intégré les fondamentaux.

Objectifs :

- Gagner de l'aisance dans le rapport au corps à soi et de soi à l'autre
- Savoir utiliser le toucher pour apaiser, reconforter, calmer.
- enrichir sa qualité de présence et de relation, « être avec l'autre » dans les soins et gestes quotidiens.
- Améliorer la qualité du toucher et permettre à l'autre de se sentir vivant, de se ressentir sujet.

Contenu et démarche pédagogique :

- Théorique

Le toucher aux diverses étapes de la vie et le toucher dans le développement de la personne.

- Pratique

Exercices corporels permettant d'apprendre à ajuster son propre tonus, sa respiration, sa posture, sa gestuelle et à réguler ceux-ci en fonction de ses mouvements émotionnels.

Exercices de massage pour affiner la qualité du toucher et se familiariser à divers types de toucher (soutenant, enveloppant...).

Partager les difficultés rencontrées par les participants dans leur exercice professionnel lors de situations où le toucher était en jeu et envisager des solutions.

Prévoir une tenue vestimentaire confortable ainsi qu'une serviette de bain.

Intervenant : en partenariat avec l' Ecole Santé Social Sud Est (ESSSE)

Anne Dumont, kinésithérapeute, psychomotricienne, formatrice et praticienne de la méthode Feldenkrais

Coordination pédagogique : **Patricia Desbrosses** (ESSSE)

Durée : 2 jours

Dates : **18 et 19 novembre 2010**
8 et 9 février 2011 –
18 et 19 octobre 2011

Lieu : ARIMC Formation – 106 rue Fournier - Duchère Château - 69009 Lyon

Coût : stagiaires ARIMC : 300€ Extérieurs : 320€
Intra : nous consulter



ARIMC - FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53 Fax 04 78 83 27 97
N° Agrément - 82690270269 - N° SIRET 77564325700071 – code APE 853 K

Travailler en équipe

2 jours - inter ou intra

Public Concerné : Toute personne travaillant en équipe hors encadrement

Objectif : se constituer des repères pour améliorer le travail d'équipe

Contenu :

- Le premier jour : dynamique de groupe
 - La dynamique du groupe (appartenance, cadre et contenance)
 - Différence en tâche primaire et vie affective du groupe (illusion groupale, fonction du bouc émissaire ...)
 - Notion de construction de groupe, d'histoire, de cycle
 - Travail sur les représentations de groupe

- Le deuxième jour : articulation individu /groupe
 - Notion de semblable et différent
 - Travail sur la capacité
 - La communication : circulation du message, donner/recevoir
 - Notion de conflictualité constructive, de points communs

Méthode pédagogique : photo langage, jeux de rôle

Intervenant : F. Thévenon, psychologue

Durée : 2 jours – 10 personnes maxi par groupe

Dates : [nous consulter](#)

Coût du stage : 300 € salariés ARIMC 320 € extérieurs

Lieu : ARIMC Formation – 106 rue Fournier - Duchère Château - 69009 Lyon



ARIMC - FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53 Fax 04 78 83 27 97
N° Agrément - 82690270269 - N° SIRET 77564325700071 – code APE 853 K

Makaton

6 jours - inter ou intra

Le vocabulaire Makaton fut conçu en 1972, par Margaret Walker, orthophoniste d'origine anglaise, comme réponse aux besoins d'adultes sourds présentant d'importantes difficultés d'apprentissage et résidant dans une institution. Cette approche fut ensuite utilisée avec succès chez les adultes et les enfants entendants présentant des troubles de l'apprentissage au sein de cette même institution. En 1978, fut créé le MVDP (Makaton Vocabulary Development Project) qui permet d'une part l'amélioration de la communication du sujet handicapé au quotidien mais aussi l'amélioration de la compréhension de l'information. Il a pour but de favoriser le développement des aptitudes à la communication et au langage oral par l'utilisation conjointe de la parole, de signes (empruntés à la langue des signes) et des pictogrammes.

Public : Personnel en contact avec les personnes handicapées enfants ou adultes présentant des troubles spécifiques sévères du développement du langage, personnes ayant des handicaps sensoriels ou une pathologie neurologique acquise affectant la communication.

Objectif : Découverte et acquisition la méthode de communication Makaton.

Contenu : Identification et description des problèmes de communication des personnes atteintes de troubles du développement. Formation à l'apprentissage et à l'utilisation des signes. Formation à la mise en place et au maintien du code pictographique.

Méthode Pédagogique : Théorie – visualisation de vidéos – exercices pratiques.

Intervenant : médecin phoniatre

Dates :

➤ [nous consulter](#)

Durée : 3 jours – 2 jours – 1 jour

➔ soit 6 jours

Coût : 890 € pour les salariés ARIMC 890 € pour les extérieurs Parents : 400 €

Lieu : ARIMC Formation – 106 rue Fournier - Duchère Château - 69009 Lyon

Formation à l'approche Snoezelen

« Snoezelen, un espace sensoriel de découverte mutuelle et de rencontre Un autre regard »

Contexte

Bien souvent, le ou les handicaps submergent la relation. Les professionnels se heurtent alors sans cesse à cette difficulté de trouver des situations où les personnes sont bien, de découvrir leurs envies et de leur proposer des expériences de vie intéressantes.

Ces différents éléments sont évidemment plus faciles à découvrir auprès d'une personne qui communique verbalement, mais sont beaucoup plus difficiles à repérer auprès d'une personne fortement dépendante, avec peu ou pas de communication verbale.

Cet espace Snoezelen va permettre d'aller à la rencontre de la personne : partager un moment dans lequel se tisse une relation où peu à peu la confiance s'installera. Approche respectueuse de la personne, l'acceptant telle qu'elle est et en s'appuyant sur ses "possibles" plutôt que sur ses incapacités. Porter son regard sur ses forces plutôt que sur ses faiblesses.

Il s'agit de porter attention, au-delà de la déficience, à la personne, à ses goûts, à ses compétences et à son plaisir.

L'accompagnement Snoezelen propose à la personne, un moment de rencontre, de détente, de confort et de sécurité tout en lui permettant de faire, selon son propre rythme, l'expérience de diverses stimulations sensorielles parfois très simples.

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- D'organiser et d'utiliser un espace Snoezelen et les outils qui le composent, dans le cadre d'un projet institutionnel
- D'accompagner une personne en salle Snoezelen et réagir de façon appropriée face à son comportement
- D'écouter, d'observer et de proposer des expériences sensorielles adaptées à la personne accompagnée
- De tirer profit des observations réalisées en salle Snoezelen pour réfléchir à l'accompagnement de la personne au quotidien.
- D'inscrire l'accompagnement Snoezelen dans le projet personnalisé d'accompagnement

Programme :

Approche théorique, méthodologique et pratique

- Définition, historique et évolution du concept Snoezelen.
- Expérimentations sensorielles (allers et retours entre pratique et théorie)
 - * Les stimulations somatiques, vibratoires et vestibulaires
 - * Les différentes formes et fonctions du toucher
 - * Les expériences auditives, visuelles et olfactives
 - * Le matériel sensoriel de la salle, son utilisation, son utilité
 - * Comment proposer des expériences sensorielles adaptées
- La dimension relationnelle : découvrir comment le canal sensoriel peut être support de communication
- L'élaboration, la conduite et l'évaluation d'un projet d'accompagnement en salle Snoezelen
- L'évaluation d'une séance en salle Snoezelen : bases pour l'élaboration d'une grille d'observation
- Réflexion sur l'apport de la démarche Snoezelen dans l'accompagnement au quotidien.



ARIMC / FORMATION
ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53 - FAX : 04 78 43 27 97
N° déclaration 82690270269 - N° SIRET 775643257000 71 - code APE 853 K

Formation à l'approche Snoezelen

**« Snoezelen, un espace sensoriel de découverte mutuelle et de rencontre
Un autre regard »**

Méthode

Pédagogie active et participative, mises en situation, élaboration à partir de la production du groupe

- La formatrice proposera des situations concrètes d'expérimentations sensorielles, à partir desquelles le stagiaire sera amené à se recentrer sur ses propres éprouvés.
- Elle présentera des jeux de rôles, des mises en situation corporelles
- Ces expériences, approfondies par des apports théoriques, seront un point de départ à un travail d'échange, d'élaboration et de réflexion pour un accompagnement de la personne en salle Snoezelen
 - ⇒ C'est une formation basée sur l'expérience/l'expérimentation (sensorielle et relationnelle) où le vécu et la réflexion de chacun sont mis au service du groupe

Moyens pédagogiques

Un paper board et des feutres
Une salle Snoezelen

Participants

Tous professionnels éducatifs ou paramédicaux accompagnant des personnes pluri ou polyhandicapées, enfants ou adultes, souhaitant s'investir dans une démarche Snoezelen

Nota : Il est souhaitable pour la pérennité du projet que cette démarche Snoezelen soit inscrite et soutenue au niveau institutionnel (les indications, les objectifs à long terme, le suivi, et les personnes ressources), et qu'il y ait plusieurs personnes d'un même établissement

Lieu

Etablissement avec salle Snoezelen (possibilité d'utiliser la salle Snoezelen et la salle de réunion des « Jardins de Meyzieu-ARIMC », 112 rue de la république – 69330 Meyzieu)

Intervenant:

Bénédicte Desse, psychomotricienne et formatrice

Groupe de 10 personnes

2 fois 2 journées séparées de 2 mois environ pour le travail inter-session

Coût : 600€ par stagiaire ARIMC

Extérieurs : 640 €

Dates

1^{ère} session : 7, 8 octobre 2010 et 13,14 janvier 2011

2^{ème} session : 17,18 février 2011 et 16,17 juin 2011



ARIMC - FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53 Fax 04 78 83 27 97
N° Agrément - 82690270269 - N° SIRET 77564325700071 – code APE 853 K

Balnéo et Bien Etre dans l'Eau

2 jours - inter ou intra

Public : Tout personnel animant cette activité dans un lieu d'accueil auprès des personnes pluri ou polyhandicapées.

Objectif : Permettre aux professionnels d'animer des séances de balnéothérapie auprès de personnes lourdement handicapées et leur faire appréhender la notion de bien-être, de confort, de détente.

Contenu : Prenant appui sur les conditions de sécurité et de confort pour la personne handicapée, découvrir pour ensuite animer et rendre dynamique les conditions du bien-être dans l'eau et les potentiels d'animation.

Méthode : A partir d'apport théorique et d'expérimentation personnelle, repérer les différents paramètres à prendre en compte dans la prévision et l'animation de cette activité pour des personnes très handicapées.

Intervenant : psychomotricienne

Durée : 2 jours

Dates : nous consulter

Lieu : ARIMC Formation – 106 rue Jean Fournier – Lyon 9^{ème}
et Centre Meyzieu 112 rue de la République - Meyzieu pour la pratique en balnéo

Coût du stage : 300 € salariés ARIMC 320 € extérieurs



Les troubles psychiques : comment accompagner et acquérir des attitudes soignantes

Nouveau

Objectifs

A la suite de cette formation, les stagiaires seront en mesure :

- D'avoir une représentation de la souffrance psychique
- De s'approprier des généralités, des concepts de base relatifs aux troubles mentaux
- De comprendre et de traduire les symptômes repérés chez les usagers
- De connaître le dispositif et les orientations de la législation en vigueur et le dispositif et les orientations du réseau
- De prendre en compte l'utilisateur « résident » au regard de ses ressources et de ses troubles
- De développer des compétences dans la relation professionnelle avec les usagers
- De placer le « résident » dans un processus de soin

Programme

Séquence 1

- Travail et partage sur les représentations de chacun autour des troubles psychiques
- Mise en lumière des points clés du développement psychoaffectif
Le normal et le pathologique
- Différenciation entre la névrose et la psychose
- La névrose d'angoisse : Symptomatologie Manifestations observables Attitudes soignantes
- La dépression névrotique et la notion de crise : Symptomatologie Manifestations observables Attitudes soignantes
- Les Troubles Obsessionnels Compulsifs : Symptomatologie Manifestations observables Attitudes soignantes
- L'hystérie : Symptomatologie Manifestations observables Attitudes soignantes

Séquence 2

- La bouffée délirante et l'approche des notions de délire et d'hallucinations
 - ♦ Définitions, Symptomatologie, Manifestations observables,
 - ♦ Attitudes soignantes, Illustrations cliniques
- La schizophrénie
 - ♦ Symptomatologie Manifestations observables Attitudes soignantes Attitudes contenantes
- Le délire comme mécanisme de défense Manifestations observables Attitudes soignantes
- La paranoïa
- Les maladies bipolaires
- L'autisme et les psychoses déficitaires
Synthèse autour de l'approche clinique actuelle



Les troubles psychiques : comment accompagner et acquérir des attitudes soignantes - 3 jours

Nouveau

Séquence 3

- Les états limites
 - ◆ Définition
- Les conduites addictives
 - ◆ Anorexie et autres troubles alimentaires
 - ◆ Alcoolisme
 - ◆ Toxicomanie
 - ◆ Symptomatologie
 - ◆ Manifestations observables
 - ◆ Attitudes soignantes
- Les psychopathies et les perversions
 - ◆ Définitions
 - ◆ Les limites de la relation et du soin
- Handicap, troubles psychiques, quels liens et quelles articulations possibles ?
- Les dernières législations et orientations en vigueur
- Les ressources et les limites de chacun
- Quelles indications ?

Méthode et Moyens pédagogiques

Apports théoriques et techniques, illustrés par des cas cliniques

Analyse de situations et jeux de rôles

Exercices

Participants

Tout professionnel (éducatif, paramédical, technique) en lien avec des personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité

Intervenant

Robert Fargier, formateur conseil, cadre infirmier en psychiatrie, enseignant en IFSI

Lieu : ARIMC-Formation – 106 rue Jean Fournier - Lyon 9^{ème}

Durée : 3 jours séparés par intersession, pour le recueil de situations

Dates : à déterminer

Coût : 450 € par stagiaire ARIMC

480€ extérieurs



L'entretien et la relation d'aide – 4 jours

Nouveau!

Contexte

La contractualisation de la relation avec les usagers, le recueil des attentes et la co-construction du projet personnalisé d'accompagnement, l'engagement dans une relation d'aide, l'accompagnement des troubles psychiques des personnes accueillies, amènent chaque professionnel à acquérir ou consolider ses compétences en matière de relation d'aide et d'entretien.

Professionnels concernés

Professionnels soignants ou éducatifs, engagés dans une relation d'aide et pratiquant des entretiens dans le cadre de leur fonction

Objectifs

A la suite de la formation les stagiaires seront en mesure :

- D'identifier les différents types et situations d'entretien
- De pratiquer l'entretien d'aide dans l'exercice professionnel de relation d'aide
- D'adapter le processus de la démarche de soins aux principes de la relation d'aide
- De maîtriser la méthodologie et la technique de l'entretien
- De développer et d'accroître leur capacité d'écoute
- De mettre en place les outils nécessaires pour gérer au mieux leurs émotions
- De construire un plan d'action contractualisé avec les usagers
- D'avoir une méthodologie et une transmission professionnelle des entretiens

Méthode pédagogique :

- Alternance d'apports théoriques et techniques
- Mise en situation pratique sur des cas concrets
- Intersession permettant de mettre en place les concepts et outils travaillés lors de la première session
- Proposition d'une grille d'autoévaluation aux stagiaires servant de guide permettant de se situer dans un développement de compétences
- remise d'un document pédagogique composée de fiches techniques

Programme

Première session de 2 jours :

- Travail sur les représentations, état des lieux et mobilisation des connaissances de chacun, sur les notions de : Relation, Entretien, Ecoute, Aide
- La relation d'aide selon C. ROGERS
- Définition des différents concepts : Empathie, Ecoute inconditionnelle, Congruence
- Les autres modèles théoriques
- Les référentiels de psychologie dynamique
- Les différents courants de la psychanalyse ... à la psychothérapie institutionnelle
- Exercice et analyse, réflexions théoriques autour de la notion d'écoute
- Le cadre de l'exercice des professionnels dans la relation d'aide et l'entretien d'aide dans sa relation dans ses rapports à la demande de soins
- Les différentes situations d'écoute
- Les silences
- Les reformulations

- Le cadre de l'entretien dans la relation de soin
 - Pourquoi poser un cadre ?
 - La nécessité de l'inscription de l'entretien dans un projet de soin ou éducatif
 - Le cadre de l'entretien comme garant de la posture professionnelle
- Délimitation des espaces
 - Une cohérence de travail d'équipe
- La préparation à un entretien
 - Préconisations et recommandations nécessaires avant un premier entretien
 - Objectifs d'un entretien
 - Les thèmes travaillés pendant un entretien de suivi
 - Les conditions de l'entretien

2^{ème} session de 2 jours :

- Retour sur l'intersession et analyse des points problèmes rencontrés
- L'entretien et son inscription dans un espace temps
- La prise en compte du contexte institutionnel
- La prise en compte du contexte psychopathologique
- Définition d'objectifs en lien avec les pathologies
- Quelques outils et méthodes spécifiques : la limite du temps, comment finir un entretien
- La communication verbale et non verbale
- Les différentes questions « ouvertes », « fermées » etc.
- Le schéma de la communication revisité par des concepts d'analyse professionnelle
 - La parole et la place du sensoriel
 - La gestuelle avec l'apaisement et la réassurance
 - Les attitudes et les contre attitudes
 - Les attitudes de PORTER
 - Les quiproquos
 - La place du corps dans la relation
- ◆ La maturité émotionnelle des soignants – Les stratégies d'adaptation
 - Les notions de limites et de jeux transférentiels
 - La gestion des émotions : accueillir la souffrance de l'autre et distinguer ce qui appartient à chacun, ne pas se laisser détruire par les émotions, les contenir pour les rendre supportable
- ◆ Extraits vidéo du film « Vies de fous »
- ◆ Extraits d'entretien pour permettre au groupe de confronter leurs points de vue en ouvrant sur d'autres expériences, partages, analyses et recadrage techniques autour des différents types d'entretien
- ◆ La dynamique de la relation, l'orientation présent – futur
- ◆ Le rôle du professionnel soignant et/ou éducatif et son positionnement professionnel dans les différents types d'entretien
- ◆ L'indispensable travail d'équipe avec cohérence, rigueur et langage professionnel
- ◆ La précision des transmissions
 - ◆ La méthodologie de l'écrit

Intervenant : Robert FARGIER, formateur conseil, Cadre infirmier en service de pédopsychiatrie, Enseignant en IFSI

Durée : 2 fois 2 jours espacés d'au moins 4 semaines

Dates : à déterminer

Coût : stagiaires ARIMC : 600€ Extérieurs : 640€

Lieu : ARIMC-Formation



ARIMC - FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53 Fax 04 78 83 27 97
N° Agrément - 82690270269 - N° SIRET 77564325700071 – code APE 853 K

Alimentation et Déglutition

2 jours - inter ou intra

Public : ce stage s'adresse au personnel d'accompagnement au quotidien, concernée par les temps de repas des personnes avec déficiences motrices et troubles de la sphère bucco-faciale, enfants ou adultes.

Objectif :

- Faciliter le moment des repas par la prévention des fausses routes et le développement de techniques spécifiques d'alimentation
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques qui permettent de s'adapter et d'être compétent auprès des personnes accueillies, quelque soit le degré de handicap et les situations.

Méthode pédagogique et contenu :

Théorie :

1. La pathologie, son incidence sur la sphère bucco-faciale
2. Anatomie de la sphère buccale
3. Physiologie de la déglutition
4. Les pathologies afférentes à l'alimentation,
5. Bilan à l'usage du personnel
6. Aspects concrets

Pratique :

1. Réalisation des postures (installations, gestes à éviter, modalités à mettre en place)
2. Mise en situation des stagiaires
3. Essais d'alimentation

Mise en situation : possibilité de reprendre sur site la mise en pratique

Intervenant : Madame Christine Rodarie - Orthophoniste

Dates : nous consulter

Durée : 2 jours

Coût du stage : salariés ARIMC : 300 €

Extérieurs : 320 €

Intra : nous consulter

Lieu : ARIMC Formation – 106 rue Fournier - Duchère Château - 69009 Lyon



ARIMC - FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53 Fax 04 78 83 27 97
N° Agrément - 82690270269 - N° SIRET 77564325700071 – code APE 853 K

Communication non verbale

2 jours - inter ou intra

Public : tous les professionnels

Objectif : Identifier les modalités de communication de la personne handicapée, concevoir et réaliser des moyens de communications adaptés.

Contenu :

- Identifier les différents troubles du langage, de la communication et leurs causes
- Les méthodes alternatives et augmentatives
- Comment construire un tableau de communication.
- Comment se comporter comme facilitateur, comme interlocuteur
- Traduction-interprétation : quelle posture professionnelle ?

Intervenant : orthophonistes

Durée : 1 jour

Dates :

Coût du stage : salariés ARIMC : 300 €

Extérieurs : 320 €

Intra : nous consulter

Lieu : ARIMC Formation – 106 rue Fournier - Duchère Château - 69009 Lyon



ARIMC / FORMATION
ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53 - **FAX** : 04 78 43 27 97
N° déclaration 82690270269 - N° SIRET 775643257000 71 - code APE 853 K

Axe 7 – Informatique et Gestion

Formations proposées :

Power Point – 1 jour
Initiation informatique – 1 jour
Initiation internet – outlook – 1 jour
Word initiation - 1 jour
Word Perfectionnement - 2 jours
Excel initiation – niveau 1 - 1 jour
Excel perfectionnement – niveau 2 – 2 jours
Calendrier partagé et outlook – 1 jour



ARIMC / FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53
N° Agrément – 82690270269

Module Powerpoint - Fonctions de bases - inter ou intra

Objectif : Concevoir des supports de présentation interactifs

Public concerné : Toute personne connaissant l'environnement Windows et désireuse d'utiliser ce logiciel.

Contenu :
Powerpoint et son environnement

Présentation des possibilités
Etude de l'environnement écran
Configuration

Création de diapositives

Mise en forme et modèles
Les fonds
Ancre du texte
Les puces
Enregistrement
Fermeture et ouverture de document

Modes d'affichage

Mode diapos
Mode plan
Mode commentaire
Mode diaporama

Eléments d'une diapo

Insertion d'image, sons et éléments vidéo
Insérer des éléments de Word et Excel
Utiliser Wordart

Organisation d'une présentation

Les masques
Le minutage
Les transitions

Travaux pratiques et impression

Durée : 6 heures réparties sur un jour - 9h-12h et 14h-17h

Date : [nous consulter](#)

Lieu de la formation : 105 rue du Bourg – 69380 Dommartin

Coût du stage :

Inter : 200 € salariés ARIMC 210 € extérieurs
Intra (maximum 6 personnes) : 800 € ARIMC 830 € extérieurs



ARIMC - FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53 Fax 04 78 83 27 97
N° Agrément - 82690270269 - N° SIRET 77564325700071 – code APE 853 K

Initiation Outlook – Internet inter ou intra

Objectif : Pouvoir utiliser Internet professionnellement et utiliser les e-mail

Public concerné : Toute personne connaissant l'environnement Windows et désireuse d'utiliser Internet.

Contenu :

Internet explorer et son environnement

Présentation des possibilités
Etude de l'environnement écran
Configuration

Navigation sur le Web

Trouver une info (moteur de recherche)
Sauvegarder et imprimer des documents
Utilisation des favoris et de l'historique
Les règles de sécurité
Chat et forum

Outlook express

Environnement
Rédiger un message
Envoyer et recevoir
Création de dossier
Pièces jointes
Routage de messagerie
Règles de sécurité
Sauvegarde de messages importants
Carnets d'adresse

Durée :

6 heures réparties sur 1 jour
Groupe de 6 personnes

Date : [nous consulter](#)

Horaires : 9H-12H – 14H -17H soit 6h – 1 jour

Lieu : 105 rue du Bourg – 69380 DOMMARTIN

Coût du stage :

Inter : 200 € salariés ARIMC 210 € extérieurs
Intra (maximum 6 personnes) : 800 € ARIMC 830 € extérieurs



ARIMC - FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53 Fax 04 78 83 27 97
N° Agrément - 82690270269 - N° SIRET 77564325700071 – code APE 853 K

Module WORD - initiation - inter ou intra

Objectif : Maîtriser l'ensemble des fonctionnalités de base de Word

Public concerné : Toute personne connaissant l'environnement Windows et désireuse d'utiliser ce logiciel.

Contenu :

Word et son environnement

Présentation des possibilités
Etude de l'environnement écran
Configuration

Réalisation d'un document

Création d'un document
Saisie au km
Outils orthographiques
Sauvegarde
Aperçu et impression
Fermeture et ouverture de document

Présentation du texte

Polices de caractère
Alignement, retrait et tabulations
Puce et numéros
Notes de bas de page, bordures
Insertion d'images

Tableaux

Création, modification.

Documents de plusieurs pages

Marges et orientation des pages
Sauts de page
En-tête et pied de page

Travaux pratiques

Création, modification.

Durée : 6 heures réparties sur **1 jour** - par groupe de 6

Dates : [nous consulter](#)

Horaires : 9h -12h et 14h – 17h

Lieu : 105, rue du Bourg - 69380 DOMMARTIN

Coût du stage :

Inter : 200 € salariés ARIMC 210 € extérieurs
Intra (maximum 6 personnes) : 800 € ARIMC 830 € extérieurs



ARIMC - FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53 Fax 04 78 83 27 97
N° Agrément - 82690270269 - N° SIRET 77564325700071 – code APE 853 K

Module WORD – Fonctions avancées - inter ou intra

Objectif : Gérer l'envoi de lettres en nombre à partir d'un fichier

Public : toute personne connaissant Word et / ou ayant suivi la formation niveau 1

Programme :

réalisation d'une lettre type

saisie d'un texte
définition des zones modifiables

création du fichier de prospects

mise en place des zones modifiables
saisie de données du fichier
outils orthographiques
ajout / suppression
tris et recherches

liaison

mise en place des zones modifiables

fusion

déroulement
options

impression de lettres

travaux pratiques

Durée : 12 heures réparties sur **2 jours** - par groupe de 6

Dates : [nous consulter](#) .

Horaires : 9h -12h et 14h – 17h

Lieu : 105, rue du Bourg - **69380 DOMMARTIN**

Coût du stage :

Inter : 370 € salariés ARIMC 380 € extérieurs
Intra (maximum 6 personnes) : 1600 € ARIMC 1660 € extérieurs



ARIMC - FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53 Fax 04 78 83 27 97
N° Agrément - 82690270269 - N° SIRET 77564325700071 – code APE 853 K

Excel niveau 1 – fonctions de bases - inter ou intra

Objectif

Concevoir un tableau avec des règles de calcul
Créer des graphiques

Public concerné

Toute personne connaissant l'environnement Windows et désireuse d'utiliser ce logiciel.

Programme

Excel et son environnement
Présentation des possibilités
Etude de l'environnement écran
Configuration.
Le tableur
Classeur
Gestion des feuilles
Sélection et déplacement
Saisie
Copier / Coller, déplacement, suppression
Fermeture et ouverture de document.
Mise en forme
Polices de caractère
Caractéristiques des cellules
Format des cellules
Insertion d'images.
Formules
Utilisation des formules simples (+, -, *, /, max, moy, ...)
Initiation aux formules de condition (si).
Graphiques
Assistant
Les types de graphiques
Mise en forme et options.
Travaux pratiques

Durée : 12 heures réparties sur 2 jours - par groupe de 6

Dates : [nous consulter](#)

Horaires : 9h -12h et 14h – 17h

Lieu : 105, rue du Bourg - 69380 DOMMARTIN

Coût du stage :

Inter : 370 € salariés ARIMC 380 € extérieurs
Intra (maximum 6 personnes) : 1600 € ARIMC 1660 € extérieurs



ARIMC - FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53 Fax 04 78 83 27 97
N° Agrément - 82690270269 - N° SIRET 77564325700071 – code APE 853 K

Excel niveau 2 - Fonctions avancées - inter ou intra

Objectif

Mettre en place des fonctions automatisées avec des conditions
Créer des graphiques

Public concerné

Toute personne connaissant les fonctions principales d'Excel.

Programme

Rappel sur les conditions et formules

Somme, min, max,

Si, recherche, ...

Macro

Présentation

Niveau de sécurité

La première macro

Macro et condition

Exécution

Les tableaux croisés dynamiques

Concept

Création et mise en place

Modification

Mise en page

Tri

Masque et affichage

Validation

Principe et utilité

Mise e place

Travaux pratiques

Durée : 12 heures réparties sur 2 jours – par groupe de 6

Dates : [nous consulter](#)

Horaires : 9h -12h et 14h – 17h

Lieu : Cre@tys 105, rue du Bourg - 69380 DOMMARTIN

Coût du stage :

Inter : 370 € salariés ARIMC 380 € extérieurs

Intra (maximum 6 personnes) : 1600 € ARIMC 1660 € extérieurs



ARIMC - FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53 Fax 04 78 83 27 97
N° Agrément - 82690270269 - N° SIRET 77564325700071 – code APE 853 K

MODULE CALENDRIER PARTAGE - OUTLOOK PROFESSIONNEL inter ou intra

Objectif

Pouvoir utiliser les fonctions avancées d'outlook et les calendriers

Public concerné

Toute personne connaissant outlook

Programme

Calendrier
Mise en place
Gestion des RV et réunions
Partage d'un calendrier
Autorisations

Tâches

Mise en place
Gestion des tâches
Partage des tâches

Office online (outlook 2007)

Création d'un compte
Emission d'un calendrier
Gestion des mises à jour
Accès et invitation

Partage des dossiers

Gestion des mises à jour

Durée : 6 heures réparties sur 1 jour - par groupe de 6

Dates : [nous consulter](#)

Horaires : 9h -12h et 14h – 17h

Lieu : 105, rue du Bourg - 69380 DOMMARTIN

Coût du stage :

Inter : 200 € salariés ARIMC 210 € extérieurs
Intra (maximum 6 personnes) : 800 € ARIMC 830 € extérieurs



Bulletin d'inscription

A retourner à :

ARIMC Formation

20 Bd de Balmont - 69009 Lyon

N°déclaration 82690270269

Tel : 04.72.52.13.53

Fax : 04.78.43.27.97

Mail : arimc-formation@arimc-ra.org ou

nicole.patenotte@arimc-ra.org

L'Employeur

Nom de la structure Nom Directeur

Adresse

Code postal Ville.....

Tél : Fax

Le participant :

Nom - Prénom..... Fonction

Etablissement Service

Formation :

Intitulé :

Durée Dates :

Montant total de la formation.....

Lyon, le

Cachet et signature directeur

Modalités d'inscriptions :

Nous vous conseillons de nous adresser vos inscriptions dès le plan de formation et dans tous les cas, le plus tôt possible. Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles, par ordre d'arrivée.

Conditions d'annulation :

⇒ *De la part du stagiaire* : Toute annulation faite par téléphone devra être confirmée au siège, par écrit, par le directeur d'établissement. En cas d'annulation de l'employeur ou stagiaire dans un délai de moins de 10 jours avant le début de la formation, 30 % du coût de la formation sera retenu.

En cas d'annulation moins de 48 h avant le début de la formation, ou en cas d'absence au stage, le montant total de la formation sera entièrement dû, sauf dans le cas où un remplaçant est trouvé par l'employeur du stagiaire. Toute formation commencée est due.

⇒ *De la part d'ARIMC Formation* : ARIMC Formation se réserve le droit d'annuler la formation en cas de force majeure, notamment en cas de pandémie, les sommes versées seront remboursées et ARIMC Formation, s'engage à reporter la formation.

Repas :

Les repas sont toujours facturés en sus du coût pédagogique. Lorsque les repas sont organisés par le centre de formation, se référer à la convocation pour les modalités pratiques. Si toutefois le stagiaire ne souhaite pas prendre le repas, ou bien a des demandes particulières, nous prévenir *impérativement*.

Convocation et attestation

Les participants recevront une convocation avec un plan d'accès une dizaine de jours avant la formation, à l'issue de la formation, une attestation de présence sera délivrée au stagiaires.



ARIMC - FORMATION

ASSOCIATION REGIONALE RHONE-ALPES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX
20 Bd de Balmont - 69009 LYON - ☎ 04 72 52 13 53
N° Agrément - 82690270269 - N° SIRET 77564325700071 - code APE 853 K



Pour se rendre à ARIMC - FORMATION
106 rue Jean Fournier - Duchère Château - Lyon 9ème
☎ 04 72 52 13 53

En voiture :

➤ Depuis la rue Marietton – direction Tassin :

Prendre au feu à droite avant la station service Total, direction la Duchère-le plateau. Aller tout droit par le Bd de la Duchère. Au 3^{ème} feu à gauche, rue du Château de la Duchère, descendre pour prendre la rue Jean Fournier en bas sur votre gauche. Passer sous le porche d'un immeuble. ARIMC-FORMATION se trouve sur votre droite (avec les locaux de la Halte Garderie et du CAMSP).

➤ Par l'autoroute A6 direction PARIS (accès par le tunnel de Fourvière) :

Sortie Ecully-Champagne. Suivre Champagne. Passer devant la clinique de la Sauvegarde. Au 2^{ème} feu à droite, prendre l'avenue de la sauvegarde. Suivre au rond-point à gauche jusqu'au 1^{er} feu à droite. Prendre le Bd de la Duchère. Au 1^{er} feu à droite, prendre la direction le château de la duchère. Descendre tout droit, tourner à gauche et passer sous l'immeuble, ARIMC-FORMATION se trouve sur votre droite (avec les locaux de la Halte Garderie et du CAMSP).

➤ Par le périphérique Nord (TEO) :

Sortie *Porte de Vaise*, prendre la direction Champagne au Mont d'Or par l'avenue du 25^{ème} RTS-RN6. Au premier feu, tourner sur votre gauche, Avenue de Champagne, suivre à droite au niveau de la caserne des pompiers, continuer tout droit. A la fourche, prendre à gauche le Boulevard de la Duchère, continuer tout droit jusqu'au 2^{ème} feu puis tourner à droite. Descendre tout droit, tourner à gauche et passer sous l'immeuble, ARIMC-FORMATION se trouve sur votre droite (avec les locaux de la Halte Garderie et du CAMSP).

En métro et Bus :

Métro : station **GARE DE VAISE**

Bus en direction de la Duchère : **n° 44** (arrêt Duchère Château. Au feu tricolore, descendre tout droit avenue du Château, prendre à gauche rue Fournier, passer sous l'immeuble et ARIMC-FORMATION se trouve à votre droite (avec les locaux de la Halte Garderie et du CAMSP).

n° 92 (heure de départ 8 h 39 – arrêt Jean Fournier, passer sous l'immeuble et ARIMC-FORMATION se trouve à votre droite (avec les locaux de la Halte Garderie et du CAMSP).

☞ Si vous venez en voiture, nous vous remercions de vous garer dans la rue Jean Fournier à l'extérieur du parking. *Pour des raisons de sécurité, ne pas stationner sur le chemin d'accès à l'établissement.*